

Envoyé en préfecture le 23/07/2025

Reçu en préfecture le 23/07/2025

Publié le 23/07/2025

ID : 081-200066124-20250707-154_2025BIS-DE



Maître d'ouvrage : Agglomération Gaillac-Graulhet
Commune de Puycelsi, UDAP du Tarn, Patrick Gironnet ABF

Site patrimonial remarquable de Puycelsi et Larroque, Tarn

Plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine

PVAP de Puycelsi

Rapport de présentation

Inventaire des patrimoines - paysager, urbain et architectural

JUIN 2025

Atelier d'Architecture Rémi Papillault (mandataire)

Architecte dplg, architecte du patrimoine, Urbaniste IFU Historien EHESS

11 rue Pargaminières - 31000 TOULOUSE

T : 09 53 75 76 59 / M : aarp@atelier-rp.org

Marion Sartre (co-traitant)

Architecte dplg et du patrimoine

11 rue Pargaminières - 31 000 Toulouse

T : 06 79 84 81 24 / M : contact@marion-sartre.fr

Envoyé en préfecture le 23/07/2025

Reçu en préfecture le 23/07/2025

Publié le 23/07/2025



ID : 081-200066124-20250707-154_2025BIS-DE

Sommaire

INTRODUCTION	5
1. LE SPR DE PUYCELSI ET LARROQUE, <i>Introduction commune</i>	7
1.1 Le site patrimonial remarquable (SPR) de Puycelsi et Larroque	9
1.2 Les autres servitudes réglementaires de la commune	18
2. PUYCELSI, <i>Diagnostic, inventaire des patrimoines paysager, urbain et architectural</i>	23
2.1 Le village de Puycelsi	25
2.1.1 Un bourg sur son promontoire.....	27
2.1.2 Le patrimoine urbain.....	29
2.1.3 Le patrimoine architectural	40
2.2. Les éléments patrimoniaux hors les murs	83
2.2.1 Le patrimoine paysager.....	84
2.2.1 La patrimoine bâti rural.....	88
2.2.3 les hameaux	101
3. PUYCELSI, <i>Les objectifs du PVAP</i>	111
4. SOURCES	115



Le bourg vu du sud

Le territoire de Vère-Grésigne est occupé depuis la Préhistoire. Il a été au cœur des grands enjeux médiévaux avec la construction de châteaux et la création de villes nouvelles. La première mention de Puycelsi est à trouver au XII^{ème} siècle, mais c'est au XIII^{ème} siècle que le bourg va se développer parallèlement à la fondation des bastides voisines de Cordes-sur-Ciel et de Castelnau-de-Montmiral.

Le territoire communal conserve donc un important patrimoine urbain, architectural et archéologique hérité du Moyen Age, on peut citer :

- le bourg de Puycelsi avec sa puissante ligne de rempart, sa morphologie urbaine, un bel ensemble de maisons et de nombreux vestiges archéologiques ;
- les deux ponts permettant de franchir la Vère,
- le hameau de Laval sur l'autre rive en covisibilité avec Puycelsi,
- certains édifices religieux dont l'église Saint-Corneille dans le bourg et la chapelle Saint- Julien-le-Vieux, toutes deux protégées au titre des monuments historiques.

Le XIX^{ème} siècle marque quant à lui une époque de reconstruction importante, à la fois dans le bourg, les hameaux et la campagne agricole. Les maisons de villages et les fermes constituent un patrimoine architectural homogène, constructions modestes à la mise en œuvre soignée.

La reconnaissance patrimoniale du village et de son écrin paysager date de la première moitié du XX^{ème} siècle. Les remparts sont protégés comme Monument Historique depuis 1927 ; le village et son socle rocheux en tant que site inscrit depuis 1945. Ces protections ont été renforcées au cours du XX^{ème} siècle. Le village et ses territoires ruraux du bord de la Vère font partie du site inscrit des Gorges de l'Aveyron et vallée de la Vère (1985). L'église Saint-Corneille est un monument historique inscrit depuis 2018.

Le bourg de Puycelsi, déjà classé parmi les « plus beaux villages de France », a rejoint en 2018 le cercle prestigieux des Grands Sites Occitanie, sous l'égide de la dénomination « Cordes-sur-ciel & cités médiévales ». Ce label décerné par la Région a pour objectif de promouvoir les sites patrimoniaux, culturels,

naturels et historiques de la région et renforcer leur attractivité touristique. Pour prolonger cette démarche, la municipalité et les élus ont souhaité se doter d'un outil réglementaire spécifique à la reconnaissance, à la mise en valeur et à la préservation des patrimoines paysager, urbain, architectural et archéologique de la commune. Appartenant depuis 2017 à la communauté d'agglomération « Gaillac Graulhet », c'est cette dernière qui a engagé l'étude pour la création d'un Site Patrimonial Remarquable (SPR) . Le Site Patrimonial Remarquable de Puycelsi et Larroque a été approuvé par arrêté ministériel du 24 septembre 2021.

Aujourd'hui, la ville entame la dernière étape dans la finalisation du projet de SPR avec l'élaboration de son document de gestion, le PVAP. Ce dossier, permettant d'en assurer la conservation et la mise en valeur, est destiné à préciser les modalités réglementaires, graphiques et écrites s'appliquant au SPR. Il comprend un rapport de présentation, deux documents graphiques (le plan général du PVAP et de ses zones / le plan de protection du PVAP) et un règlement.

Le présent dossier, appelé rapport de présentation, est constitué de deux parties.

La première consiste à un inventaire des patrimoines sur le périmètre couvert par le plan du SPR. Ce diagnostic doit permettre d'identifier et de caractériser les différents patrimoines qu'ils soient paysager, urbain, architectural et archéologique. Il doit également définir les grandes familles d'immeubles en présentant les caractéristiques typologique, constructive et décorative de chacune. Dans le présent rapport ce classement a été élaboré par époques de constructions.

La seconde partie permet d'expliquer le choix des différentes zones du PVAP et pour chaque zone de définir des objectifs.

Le diagnostic et la définition des objectifs du PVAP doivent permettre de justifier les prescriptions qui seront énoncées dans le règlement.

Envoyé en préfecture le 23/07/2025

Reçu en préfecture le 23/07/2025

Publié le 23/07/2025

ID : 081-200066124-20250707-154_2025BIS-DE



Envoyé en préfecture le 23/07/2025

Reçu en préfecture le 23/07/2025

Publié le 23/07/2025

ID : 081-200066124-20250707-154_2025BIS-DE



1. Le SPR de Larroque et Puycelsi

Introduction commune

Envoyé en préfecture le 23/07/2025

Reçu en préfecture le 23/07/2025

Publié le 23/07/2025

ID : 081-200066124-20250707-154_2025BIS-DE



1.1 LE SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE (SPR) DE PUYCELSI ET LARROQUE

« Située à l'ouest du Tarn, perchée sur son promontoire naturel, Puycelsi se caractérise par un profil harmonieux du fait de ses volumes bâtis et de ses fortifications qui enserment quatre monuments historiques et offrent une vue d'ensemble sur le paysage environnant. Le village de Larroque, adossé à sa falaise calcaire, en limite du territoire communal de Puycelsi, entretient un lien visuel évident, qui lie étroitement les deux communes entre elles.

Aux vues de la qualité de leur bâti, de leur structure urbaine préservée et de leur paysage, la conservation, la restauration, la réhabilitation et la mise en valeur de Puycelsi et de Larroque présentent un intérêt public du point de vue historique, architectural, archéologique et paysager.

Le classement du site patrimonial remarquable et l'élaboration à venir d'un plan de gestion permettront d'assurer dans les meilleures conditions la conservation et la mise en valeur du patrimoine des villes de Puycelsi et Larroque en lien notamment avec les services de l'Etat (en particulier la DRAC Occitanie et l'architecte des bâtiments de France). »

Source : <https://www.culture.gouv.fr>

Le SPR a été conçu pour protéger les patrimoines de la commune.

A. La relation au site, terres agricoles, paysages, village et hameaux :

- La valeur qu'entretient le bourg de Puycelsi avec son écrin paysager : vallée de la Vère et contreforts de la forêt de Grésigne.
- L'importance de la préservation des vues sur le bourg dans son écrin paysager mais aussi celles sur la campagne depuis le promontoire de Puycelsi.
- Le lien visuel qui lie Puycelsi à Larroque inscrit dans un même territoire.
- La co-visibilité de certains hameaux avec le bourg de Puycelsi : Laval, Pont Bourguet, Saint-Maurice.
- La qualité patrimoniale, urbaine et architecturale de ces hameaux : Laval, Pont Bourguet, Lacapelle.

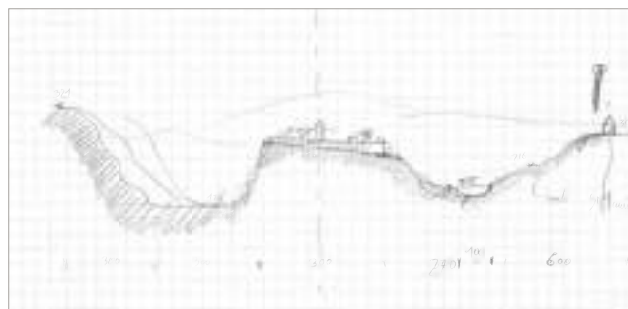


Puycelsi depuis le hameau de Laval.

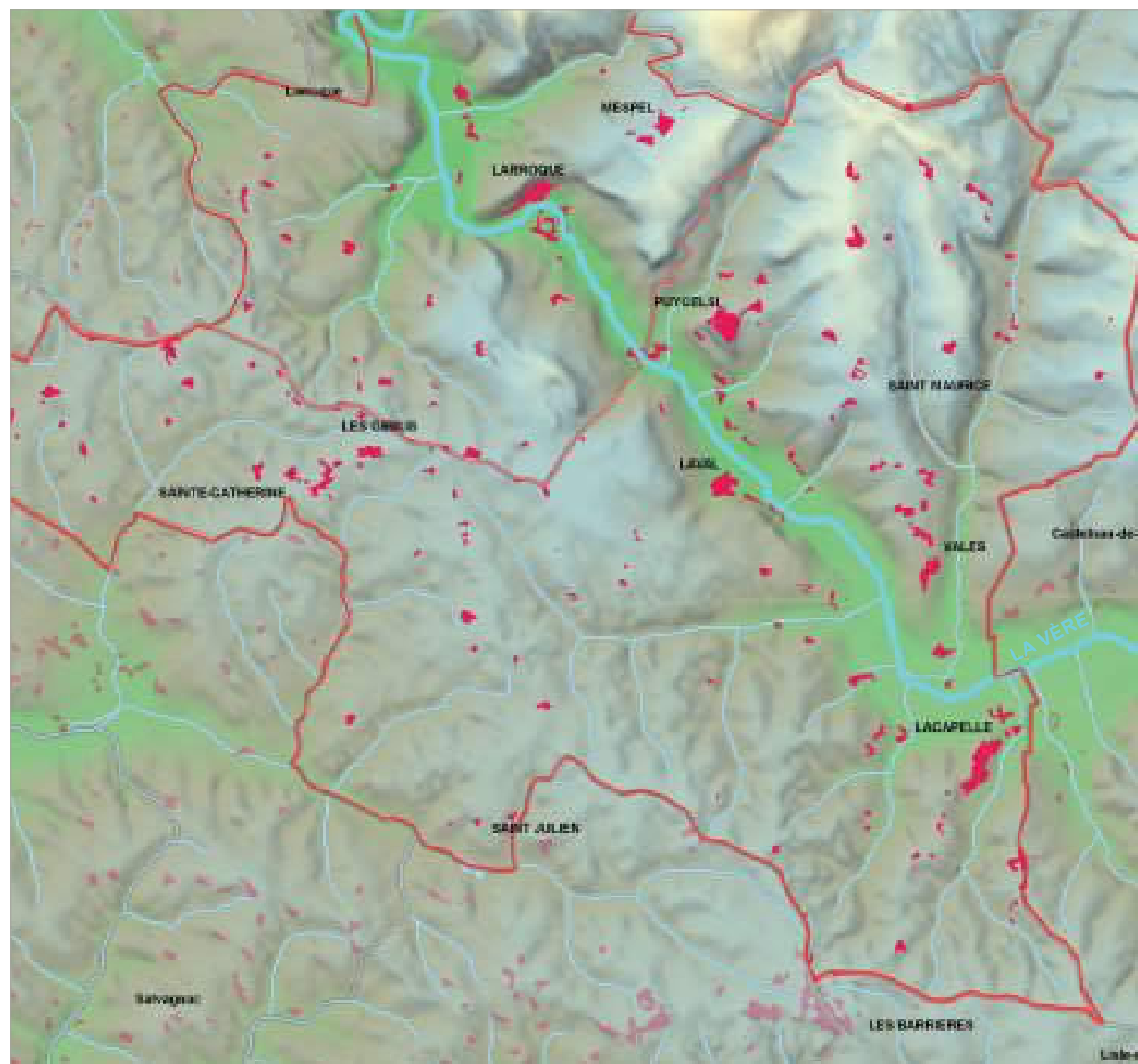
Puycelsi, installé sur un éperon rocheux, domine la vallée de la Vère et les contreforts de la Grésigne. Les coteaux cultivés et les boisements en crête s'organisent en amphithéâtre offrant des balcons vers le village. La plaine alluviale traversée par la Vère, signalée par la ripisylve, en est la scène.

Cette topographie particulière offre trois types de vues sur le pourtour du bourg :

- les vues proches ;
- les vues de premier balcon : le village de Puycelsi depuis les routes et chemins ;
- les vues des confins, vues à la limite du versant visuel.



Coupes patrimoniales remarquables.



Carte du relief, avec la rivière la Vère et ses affluents, les deux villages et les hameaux.

A.1. Les vues proches



1- Depuis Pont Bourguet.



2- Depuis le pont de Laval.



3- Depuis la D8, à l'entrée du bourg.

A.2. Les vues de premier balcon depuis les routes et les chemins



1- Le long de la D1, vers Laval.



2- Depuis la ferme le Pradelo (commune de Larroque).



3- Entre la D8 et le hameau de Saint-Maurice.

A.3. Les vues lointaines



1- Départementale 1, le long de la Vère.



2- Depuis la commune de Larroque.



3- Depuis la forêt de Grésigne.

A.4. Les vues depuis le bourg

Les rues traversières, les escoussières, les esplanades et places en belvédère offrent des échappées visuelles, cadrées ou à 360°, sur l'écrin du bourg :

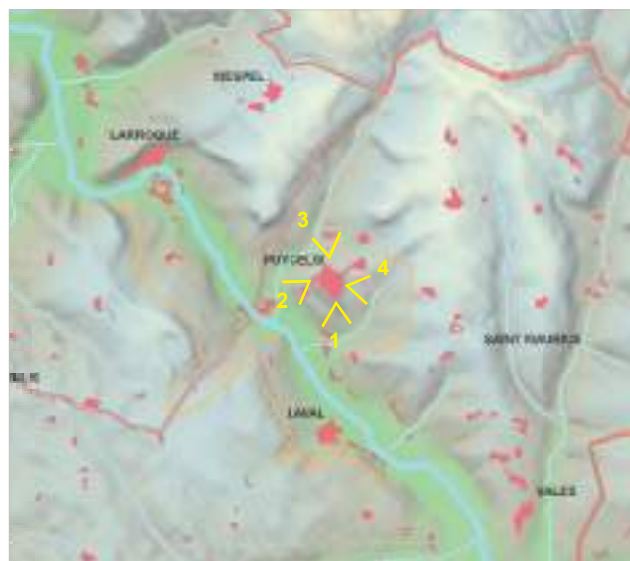
- le patrimoine naturel, la vallée de la Vère et les contreforts de la forêt de Grésigne ;
- le patrimoine urbain, le hameau de Laval, le groupement d'habitat de Pont Bourguet et l'église du hameau de Saint-Maurice ;
- le patrimoine architectural, le pont de Laval (MHI).



1- Le pont de Laval (MHI) et le hameau.



2- Le groupement d'habitat de Pont Bourguet.



3- La ferme Le Roc et les contreforts de la Grésigne.



4- La chapelle du hameau de Saint-Maurice.

A.5. Un lien visuel entre les deux bourgs : Puycelsi et Larroque

La topographie, permet de créer un lien visuel entre les villages de Puycelsi et Larroque, depuis les places majeures des deux bourgs et le long des chemins communaux.



Puycelsi depuis la place de l'église Saint-Nazaire de Larroque.



Larroque depuis la place du monument aux morts.



Puycelsi depuis la route de la Carrière (commune de Larroque).



Larroque depuis la vallée de la Vère (commune de Puycelsi).

B. La cohérence du patrimoine médiéval

- Le site d'implantation du bourg de Puycelsi permettant d'être en sécurité (le promontoire avec ses falaises abruptes) et d'avoir des ressources vivrières (banquettes anciennes cultivées, horts, l'eau – fontaines et puits).
- L'architecture monumentale : les ponts sur la Vère, certaines chapelles et églises, le rempart du bourg.
- Le tissu urbain de Puycelsi avec des ambiances contrastées (minéral/végétal, fermetures/ouvertures sur le grand paysage, espaces comprimés/dilatés).
- Le bâti mineur du bourg de Puycelsi : ensemble de maisons médiévales et importance des vestiges archéologiques enchâssés dans des constructions remaniées.



Élévation du bourg de Puycelsi avec son enceinte.



Rues médiévales.



Détail de l'élévation d'une maison du Moyen Age.

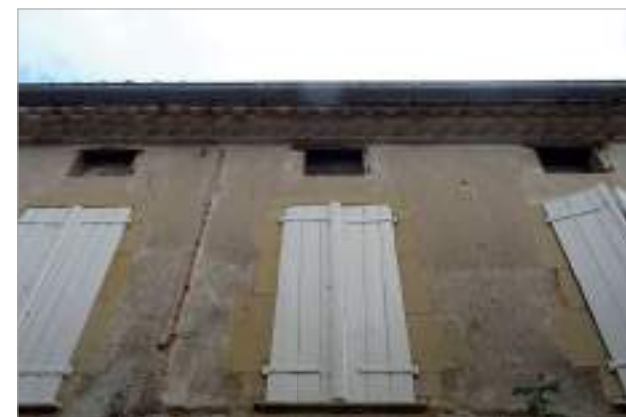
C. L'homogénéité de l'architecture du XIX^{ème} siècle, bâti modeste à la mise en œuvre soignée



Pigeonniers du bourg.

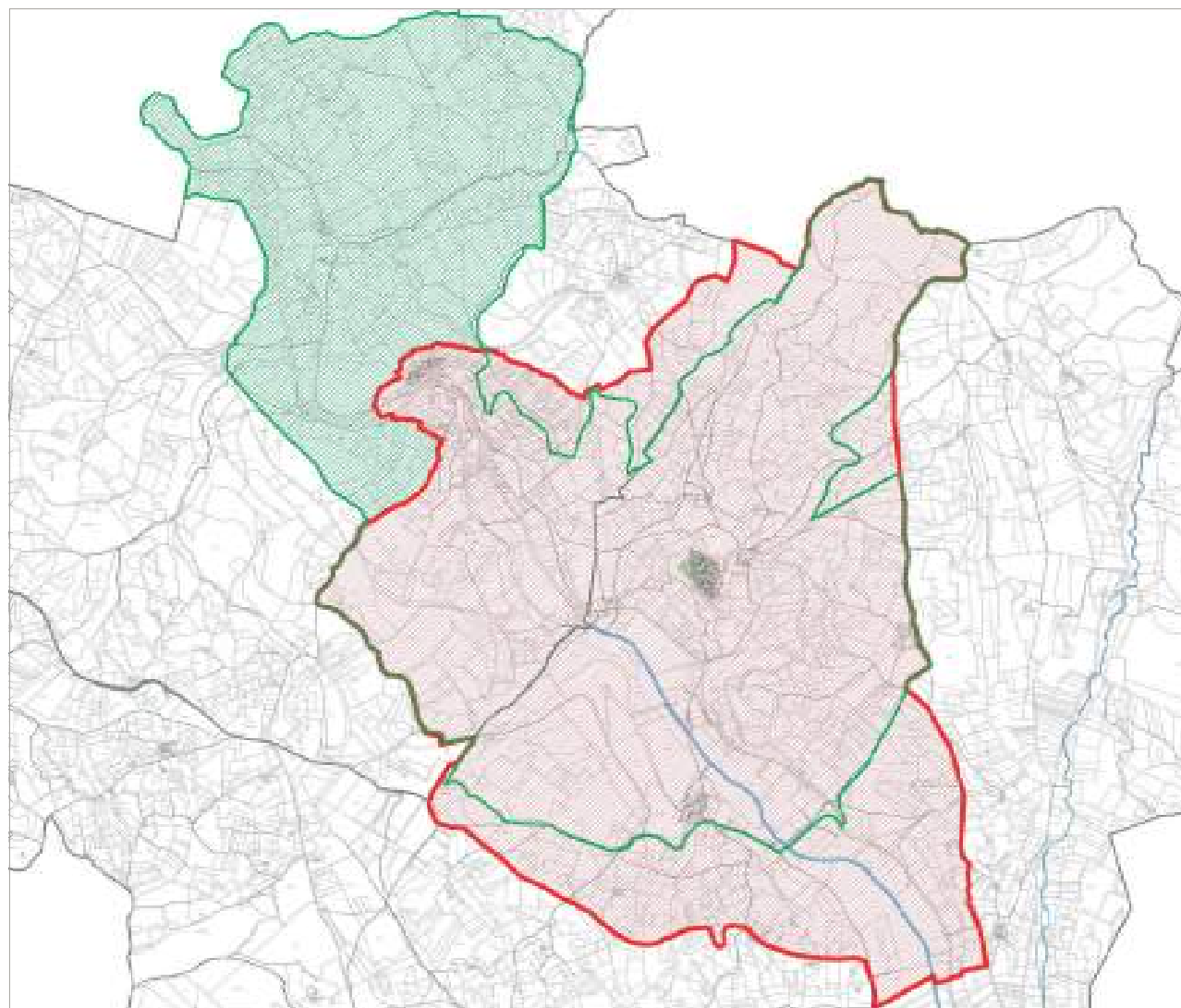


Ancien couvent, XIX^{ème} siècle.



Percements XIX^{ème} siècle.

Le classement au titre du site patrimonial remarquable (SPR) rend obligatoire l'expertise de l'architecte des Bâtiments de France pour les travaux sur les immeubles bâtis ou non bâtis, les constructions neuves et les espaces publics situés dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable.



Légende :



Limite du SPR



Ancien tracé du Site Gorges de l'Aveyron et vallée de la Vère



Site inscrit Gorges de l'Aveyron et vallée de la Vère
maintenu

Délimitation du site patrimonial remarquable (SPR) de Puyceli et Larroque.

1.2 LES AUTRES SERVITUDES RÉGLEMENTAIRES DE LA COMMUNE

A. Les protections au titre des monuments historiques

La commune comprend cinq monuments historiques inscrits :

- la chapelle Saint-Julien-le-Vieux située au sud du territoire communal ;
- l'ancien pont de Laval en covisibilité avec Puycelsi, les restes des remparts, la deuxième porte de l'Irissou avec ses deux tours mais aussi l'église paroissiale Saint-Corneille, tous situés dans le bourg.

Pour les quatre monuments situés à l'intérieur du SPR (l'ancien pont de Laval, les restes des remparts, la deuxième porte de l'Irissou avec ses deux tours et l'église paroissiale Saint-Corneille), le SPR se substitue à la servitude d'utilité publique du périmètre des abords – rayon de 500m. D'autre part, ces édifices ne sont pas concernés par le règlement du PVAP.



La 2ème porte de l'Irissou - Inscription par arrêté du 29 juin 1950 - Propriété de la commune.



L'église paroissiale Saint-Corneille - Inscription par arrêté du 15 janvier 2018 - Propriété de la commune.



L'ancien pont de Laval - Inscription par arrêté du 27 février 1991 - Propriété de la commune, non cadastré.



Les remparts - Inscription par arrêté du 13 juillet 1927 - Propriété de la commune.



B. Le site classé

Arrêté du 22 novembre 1945.

Plusieurs communes concernées : façades et toitures des immeubles sis à Puycelsi sur les parcelles cadastrales suivantes : 479, 469, 806, 805, 430, 429, 448.449, 414, 415, 410, 300, 390, 391, 389 ; et la place du château.

A l'intérieur du site inscrit du bourg de Puycelsi, a été créé en 1945 un site classé regroupant dix ensembles bâtis, édifices isolés ou groupement de plusieurs bâtiments. L'église Saint-Corneille, la chapelle Saint-Roch, l'esplanade où se trouvait le château, l'école publique, des maisons comprenant des vestiges médiévaux et d'autres datant du XIX^{ème} siècle sont protégés.

Il ne semble pas y avoir eu de logique dans la sélection des constructions retenues pour le classement au titre des sites.

Les deux servitudes publiques, celle du site classé et celle du SPR, s'appliquent.

Le classement au titre de site classé rend obligatoire l'expertise de la DREAL et de l'architecte des Bâtiments de France pour tous travaux modifiant l'aspect du site, hormis les travaux d'entretien courant du bâti et d'exploitation normale des fonds ruraux.



Légende :

 Site classé

C. Les deux sites inscrits

La commune comprend deux sites inscrits se superposant au SPR ou le chevauchant.

Le village de Puycelsi, rocher qui le supporte et ses abords

Arrêté du 22 novembre 1945

Superficie : 12 ha

Gorges de l'Aveyron et vallée de la Vère

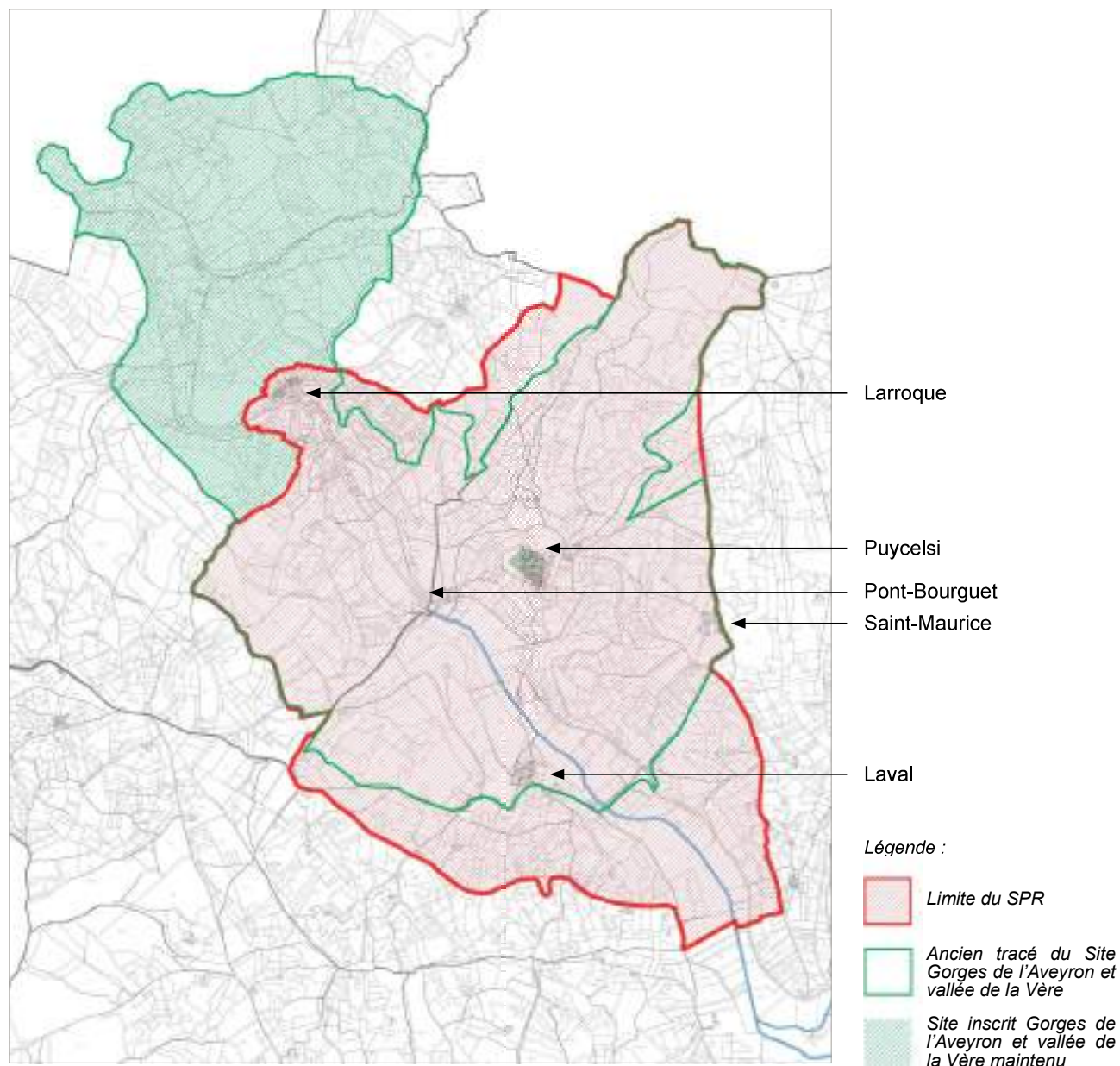
Arrêté du 19 février 1985

Surface : 9326 Ha

Plusieurs communes concernées.

Le SPR efface le site inscrit du « Village de Puycelsi, rocher qui le supporte et ses abords ».

Le site inscrit des « Gorges de l'Aveyron et vallée de la Vère » est maintenu en dehors du SPR. L'architecte des bâtiments de France émet un avis pour tous travaux au sein de ce site inscrit maintenu.



Envoyé en préfecture le 23/07/2025

Reçu en préfecture le 23/07/2025

Publié le 23/07/2025

ID : 081-200066124-20250707-154_2025BIS-DE



Envoyé en préfecture le 23/07/2025

Reçu en préfecture le 23/07/2025

Publié le 23/07/2025

ID : 081-200066124-20250707-154_2025BIS-DE



2. Puycelsi

*Diagnostic, inventaire des patrimoines paysager,
urbain et architectural*

Envoyé en préfecture le 23/07/2025

Reçu en préfecture le 23/07/2025

Publié le 23/07/2025

ID : 081-200066124-20250707-154_2025BIS-DE



2.1 Le village de Puycelsi

Envoyé en préfecture le 23/07/2025

Reçu en préfecture le 23/07/2025

Publié le 23/07/2025

ID : 081-200066124-20250707-154_2025BIS-DE



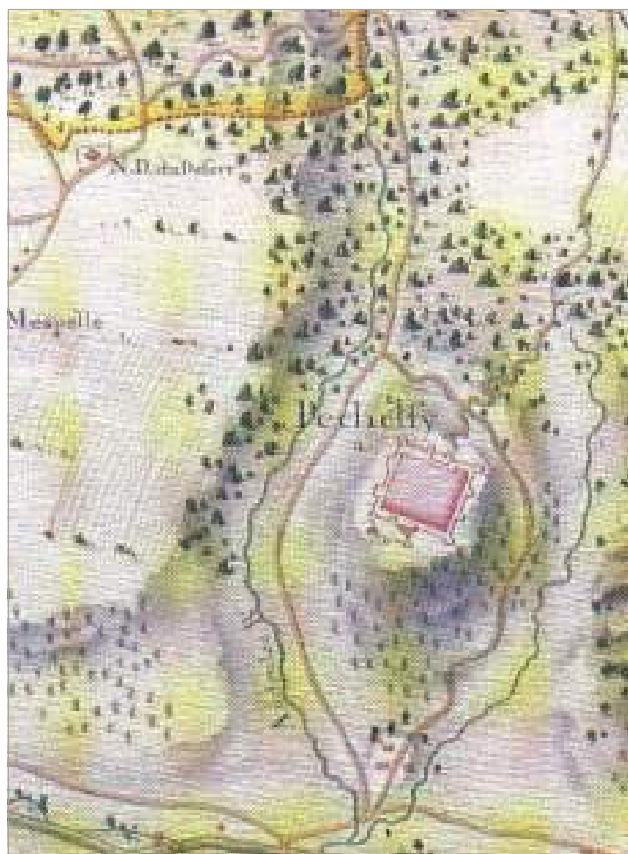
2.1.1 UN BOURG SUR SON PROMONTOIRE

Le choix du site d'implantation de Puycelsi résulte de plusieurs facteurs concomitants :

- un plateau entouré de versants abrupts : forteresse naturellement défensive,
- un terroir riche : terres agricoles de la vallée de la Vère et massif forestier de la Grésigne,
- un cheminement dans la vallée de la Vère reliant Albi à Montauban.

Le bourg médiéval comprenait le village fortifié avec, en contrebas, les jardins vivriers et leurs puits (les Horts), les terrasses de culture et une fontaine. Cet ensemble urbain et paysager nous est parvenu sans trop de modifications si ce n'est l'abandon progressif des potagers, l'enrichissement des terrasses qui ne sont plus cultivées, la disparition progressive du socle rocheux masqué par les boisements.

La silhouette du bourg avec la flèche du clocher constitue toujours un appel fort dans le grand paysage. La préservation du bourg médiéval dans son site est un enjeu fort du projet de Site Patrimonial Remarquable.



Source : Isabelle Moulis et Jean-François Lamour, projet de ZPPAUP de Puycelsi, 2008.



Les banquettes anciennes cultivées.



La fontaine du Verdié, 1811.



Les horts : murets, portails et puits, éléments du petit patrimoine.



Envoyé en préfecture le 23/07/2025

Reçu en préfecture le 23/07/2025

Publié le 23/07/2025

ID : 081-200066124-20250707-154_2025BIS-DE



2.1.2 LE PATRIMOINE URBAIN

A. Une structure urbaine héritée du Moyen Age

A.1. Un premier noyau villageois au XII^{ème} siècle

Le territoire est occupé depuis la Préhistoire, en témoignent les dolmens, les neuf «oppida» en forêt de Grésigne, ou les grottes de Larroque. René Gaugiran identifie deux sites préhistoriques sur la commune de Puycelsi situés à la Rouquette et sur la colline de Rouzet.

Les historiens débattent sur la naissance du village. Les premiers, comme C. Compayré, imagine une origine de Puycelsi dans le celte «Celdo-dun» et lie cette racine étymologique à la présence de dolmens sur la commune. «Celdo-dun», forteresse en bois, aurait été transformée ensuite en latin «Podium Celsus» (tertre plat et élevé). D'autres, comme E. Nègre, voient une formation romaine, le suffixe celsus n'ayant pas d'équivalent occitan, confirmé par la présence d'oppida dans la forêt de Grésigne et d'un pont qui permettait de franchir la Vère près de Laval, sur la voie romaine qui reliait Albi à Montauban.

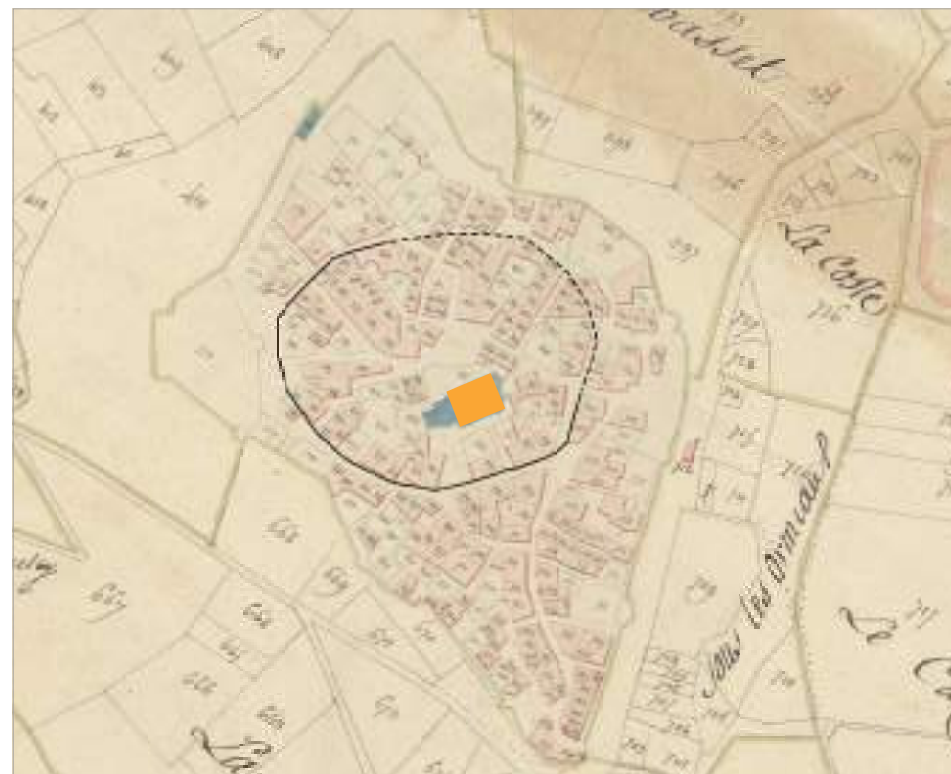
La première mention de Puycelsi est à trouver à la fin du XII^{ème} siècle, avec un acte daté du 1^{er} octobre 1180 selon lequel l'abbé Pierre d'Aurillac cède au comte Raymond V de Toulouse des droits qu'il possède sur la ville de Tonnac et ceux du four et les censives qu'il possède dans le castro de Puycelsi. D'autres citations sont relevées dans les récits de la croisade contre les Albigeois.

Ce premier noyau villageois ou sauveté est identifié au cœur du bourg. Les rues circulaires entourant l'église Saint-Corneille seraient la trace de la première fortification, qui pourrait être une enceinte ecclésiale. Dans son étude sur les maisons médiévales, Mélanie Chaillou ne cite qu'un exemple de maison conservant des vestiges du XII^{ème} siècle. Il s'agit de la bâtisse au sud du village identifiée aujourd'hui comme « la chapelle des Templiers ».

Sources : R. GAUGIRAN, Puycelsi, hier et aujourd'hui, Cahier du syndicat d'initiative de Puycelsi-Grésigne, Gaillac, imprimerie Rhode, 1988

C. COMPAYRE, Guide du voyageur dans le département du Tarn, itinéraire historique, statistique et archéologique, Albi, imprimerie de M. Papilhau, 1852

E. NEGRE, Les noms de lieux dans le Tarn, 4e édition, Toulouse, Eché, 1986



Emplacement d'une 1^{ère} église, des vestiges sont conservés dans le mur Sud de l'édifice actuel.



Maison dite «chapelle des templiers conservant des vestiges du XII^{ème} siècle.

A.2. L'extension du noyau primitif, constitution du Castrum

Un village fortifié

Au XIII^{ème} siècle, le noyau primitif se développe pour devenir un village castral (castrum). Il occupe tout le plateau protégé naturellement sur trois côtés par des falaises abruptes. Ce système défensif est complété d'un rempart qui, du fait de la topographie, n'était pas entouré d'un fossé. Le cadastre napoléonien montre la trace de son contour, le chemin de ronde et la présence d'au moins sept tours de formes diverses.

Sur le flanc est, deux portes donnent accès au village : la porte de Navistour, au sud, et la porte de l'Irissou, à l'est. Cette dernière est une double porte prenant place entre deux tours circulaires qui assurent sa défense. La porte de Navistour, qui était peut-être une porte secondaire, a presque entièrement disparu. Il ne reste qu'une structure circulaire arasée. Entre les deux portes du bourg, une rampe extérieure était défendue par des archères taillées en pied d'étrier. Le château, installé à la pointe de l'éperon, était inclus dans les fortifications. Il n'en reste que la salle basse qui sert de citerne. Sa forme générale est relevée sur le cadastre napoléonien.



Dessin de A. du Mege, Archives de la commune SFI 3140.



Le flanc est avec la double porte de l'Irissou.



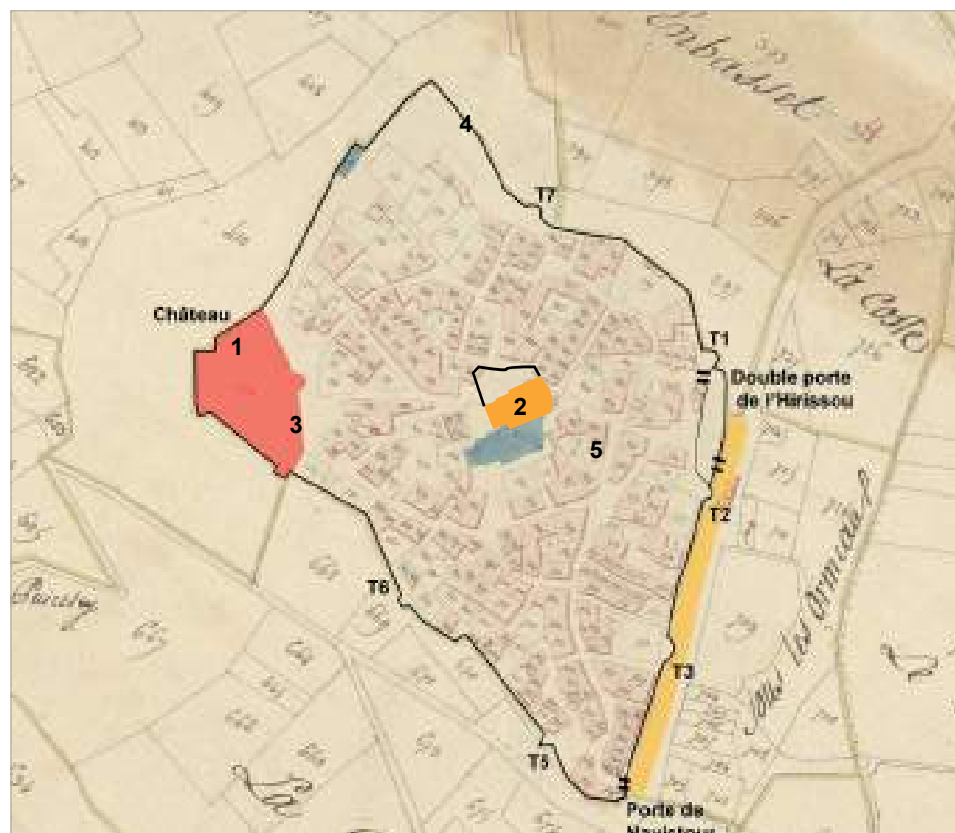
La falaise, défense naturelle du versant Ouest.

Une église de la fin du Moyen Âge

L'église Saint-Corneille, bâtie à l'emplacement d'un premier édifice, date de la fin du Moyen Age. Le portail sud, couvert d'un arc brisé, doublé d'une archivolt en tore supportée par des culots appartient au groupe des portails du XIV^{ème} siècle du nord du Tarn. Selon Mélanie Chaillou, le bourg comprenait deux autres chapelles :

- la chapelle du château dite « chapelle Notre-Dame » ou la « Capelette » ;
- peut-être la chapelle des Templiers au nord du village (emplacement du château dit du capitaine royal).

Sources : M. CHAILLOU, Les maisons médiévales de Puycelsi (XIII^e, XIV^e et XV^e siècles), Mémoire de maîtrise sous la direction de M. Henri Pradalier maître de conférences, UFR d'Histoire, Arts et Archéologie, Université de Toulouse Le Mirail, septembre 2001.



1- Château / 2- église Saint-Corneille et cimetière au nord / 3- Chapelle du château / 4- Chapelle dite des templiers (hypothèse) / 5- Maison Commune



Le portail de l'église Saint-Corneille.



Le chemin d'accès médiéval.



La rampe / lice.



Une rue escoussière.



La double porte de l'Arissou.

Une persistance des espaces publics médiévaux

L'organisation urbaine de Puycelsi est caractéristique de l'époque médiévale avec des rues aux tracés sinueux, courbes et dissymétriques. Ces effets pittoresques sont accentués par la topographie du site et ses rues en pente. Les décrochés ne permettent aux rues d'offrir que peu de perspectives à l'image de cadrages serrés sur le paysage au droit de certaines rues traversières.

Les rues sont de différentes natures :

- les rues principales menant des portes au château,
- les rues traversières,
- les rues d'escoussières qui donnent à voir le grand paysage,
- les impasses qui desservent les cœurs d'îlots,
- les andrones.

Au Moyen Age, les places sont de deux types :

- celles relevant d'un élargissement de rue - devant les portes ou la maison commune,
- celles qui constituent le parvis d'un monument - l'église et le château.

La valeur patrimoniale de ces lieux urbains est renforcée par la qualité des sols : anciennes calades de pierre et reprises plus récentes.



Rue traversière avec une calade de pierre.



Rue principale.



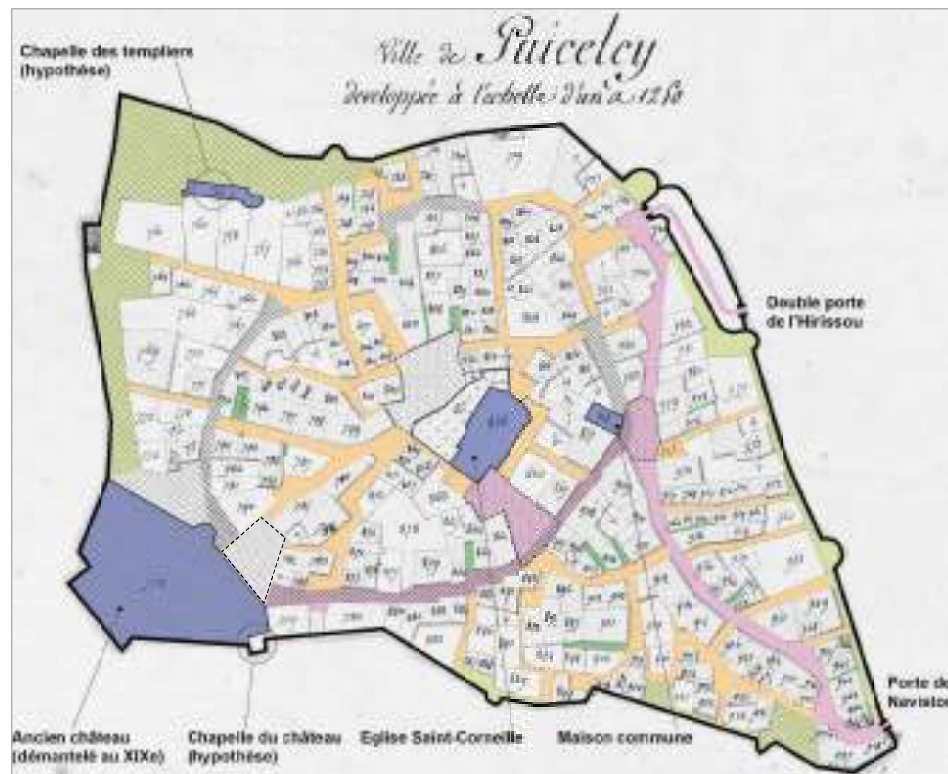
Tracé du premier rempart.



Rue traversière.



Rue escoussière.



Impasse.



Androne.



Place de la maison commune.



Parvis de l'église St-Corneille.



Esplanade en belvédère.

Envoyé en préfecture le 23/07/2025

Reçu en préfecture le 23/07/2025

Publié le 23/07/2025

ID : 081-200066124-20250707-154_2025BIS-DE



B. La création d'un nouvel accès au XIX^{ème} siècle, seule modification du bourg médiéval

Dans la première moitié du XIX^{ème} siècle un nouvel accès au village est créé. Longeant l'ancien chemin menant aux portes fortifiées, la nouvelle route se poursuit le long du flanc sud du bourg. Sa construction a engendré la démolition du rempart sur ce versant ainsi que celle du château, déjà en ruine en 1724. L'emprise foncière de l'édifice est transformée en esplanade en belvédère depuis laquelle on peut, encore à l'heure actuelle, admirer le grand paysage.

Le long de la nouvelle route de rares maisons sont bâties constituant ainsi un « micro » faubourg.

Ses stratégies d'entrées dans les villages développées au XIX^e siècle se rencontrent souvent. Elles pourraient faire l'objet d'une étude spécifique.



Micro faubourg de part et d'autre de la route côté est.



Élévation sud avec la nouvelle route.



C. Qualité des traitements de sols et de la végétalisation de certains espaces publics

L'ambiance urbaine offre un savant contraste entre espace minéral des rues et places médiévales, et atmosphère végétalisée des esplanades en belvédère.

Les espaces publics du village se caractérisent par l'ambiance minérale donnée par les revêtements de sol. On note :

- la préservation de sols anciens de qualité en pieds de façades et sur certaines venelles - des calades en pierre ;
- des aménagements utilisant la pierre de manière contemporaine – unité de teinte.

Hélas les revêtements de sol de certaines rues, bien que réalisés en pierre, ne sont pas adaptés au caractère rural du bourg.

Les pieds de façade pourraient être végétalisés.



Calades anciennes.



Calades récentes (?.)



Pavage en pierre récent (joint en herbe ou mortier).



Béton désactivé (agrégats fins).



Béton désactivé (agrégats moyens).



Dallage pierre.



Castine.

Cette minéralité des espaces publics est adoucie par la présence du végétal : plantation des pieds de façades par les habitants et/ou arbre isolé sur une place.



Les traitements de sol des esplanades et de certaines escoussières contrastent avec l'ambiance minérale des rues et places du centre bourg. Ici les revêtements sont maintenus en herbe et des arbres apportent de l'ombre.



D. Un tissu urbain maillé de jardins et de cours

Les jardins et les cours sont nombreux à Puycelsi. Ces espaces extérieurs privés étaient déjà présents dans le bourg médiéval. D'autres ont été créés durant les XIX^{ème} et XX^{ème} siècles sur l'emprise de maisons en ruine. Aujourd'hui, les jardins et cours avec leurs éléments de clôture jouent un rôle indéniable dans la physionomie du village en garantissant dans certaines rues une ambiance particulière à la fois rurale et pittoresque. Ces espaces libres, d'habitude rares dans un tissu urbain médiéval, constituent une véritable chance pour les habitants. Ils rendent le bourg attractif en terme de qualité de vie.



Jardin aménagé dans une ruine.



Jardins d'agrément.



Jardins potager donnant sur l'escoussière.

Les clôtures quant à elles, outre leur qualité constructive et architecturale, ont également un intérêt urbain important en assurant la continuité du bâti. A Puycelsi, les clôtures sont toutes réalisées en maçonnerie de moellons de pierre avec l'emploi de la pierre de taille pour les encadrements des portes et portails. Les murets sont de deux types : les bas couronnés de dalles de pierre ou de moellons posés à la verticale et les hauts couverts de dalles de pierre. Les murets hauts peuvent être les vestiges de murs de façades d'anciennes maisons. Les portes sont en bois (porte à lames contrariées ou à cadre) ou en ferronnerie.



Murets bas couverts de moellons posés à la verticale ou de dalles de pierre. Plusieurs typologies de portes ont été recensées.



Murets hauts majoritairement protégés par des dalles de pierre. Les linteaux des portes sont également constitués de grandes dalles.

2.1.3 LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL

A. Un bel ensemble de maisons du Moyen-Âge et de nombreux vestiges archéologiques de cette période

Les maisons médiévales sont nombreuses dans le village mais ces constructions ont été remaniées, chaque époque ayant apporté ses modifications pour s'adapter aux nouveaux modes de vie et à l'évolution des styles architecturaux. Malgré cela, Mélanie Chailou, à partir de l'étude monographique de dix bâtiments, a identifié les caractéristiques de la maison médiévale puyceltienne. Sa recherche a également porté sur l'inventaire thématique des vestiges archéologiques de cette période.



Corniche à modillons en pierre de taille.



Vestige de la baie géminée.



Parcelle 717.

Trois grandes familles de maisons médiévales peuvent être définies, chacune ayant leurs caractéristiques.

A.1. Les maisons maçonneries des XIII^{ème} et XIV^{ème} siècles

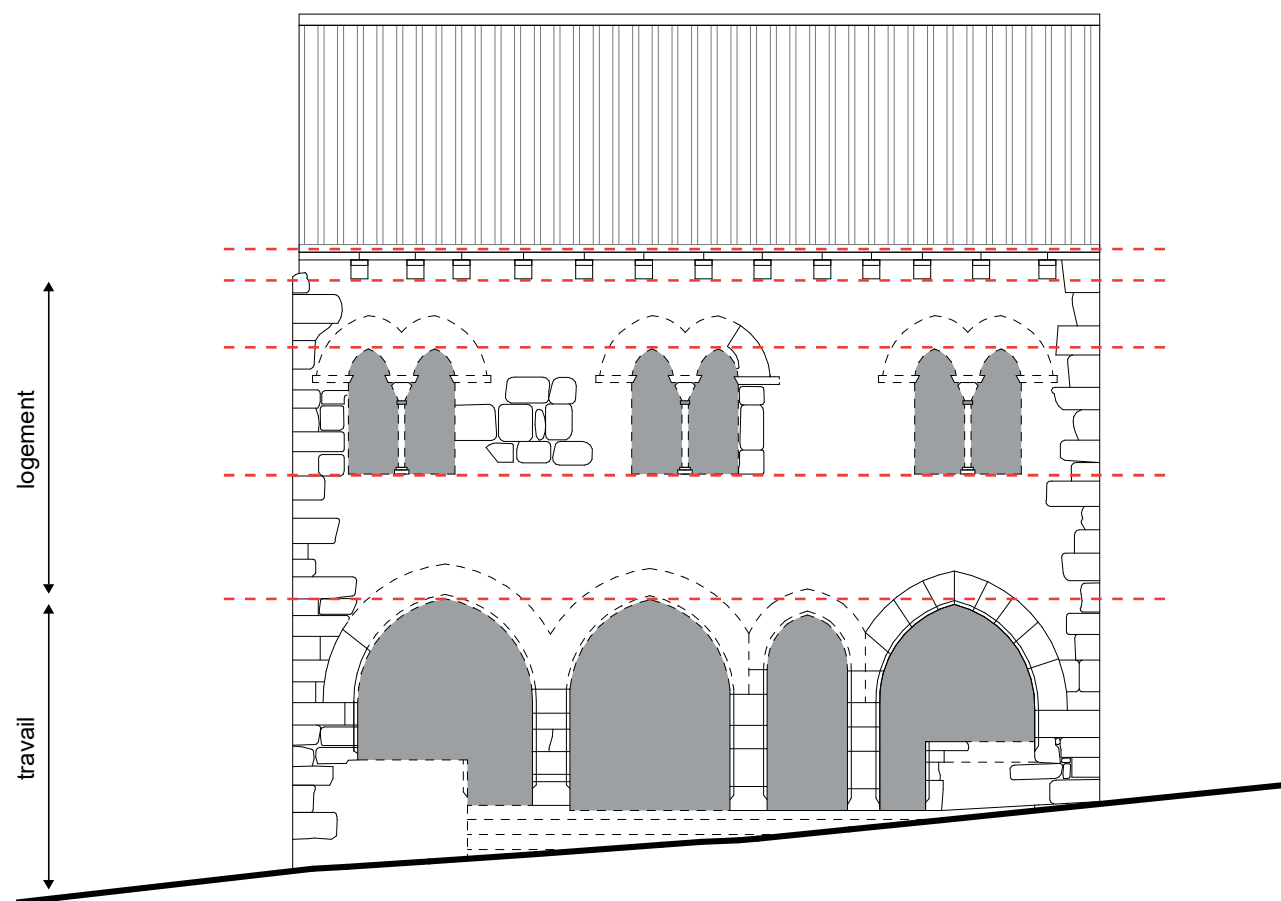
Usages

Les édifices de cette période sont des maisons polyvalentes ayant un lieu de travail au rez-de-chaussée (commerce, artisanat, stockage) et une fonction résidentielle à l'étage.

Composition de la façade

La nature des ouvertures de la façade indique la vocation des différents niveaux. Un rez-de-chaussée largement ouvert sur l'espace public comprenant une ou deux vitrines pour l'activité et la porte donnant accès à l'habitation située à l'étage, ou aux étages. A l'étage, des baies plus petites éclairent les pièces de vies.

On note une recherche de régularité dans le dessin de l'élévation. Les percements, généralement tous semblables par niveaux, se composent en registres horizontaux. Sur certaines façades, des cordons d'appui et des corniches à modillons viennent renforcer cette recherche.



Parcelle 717 - D'après une restitution de Mélanie Chaillou.

Nature des baies

Les percements du rez-de chaussée : porte donnant accès au logement et vitrines des boutiques ou ateliers

Ces percements sont majoritairement couverts en arc brisé, quelques types de portes à coussinets ont été recensés ainsi que des arcades en anse de panier. Le décor sculpté est quasi inexistant, il est parfois limité à un simple chanfrein taillé au niveau de l'arête de l'encadrement.

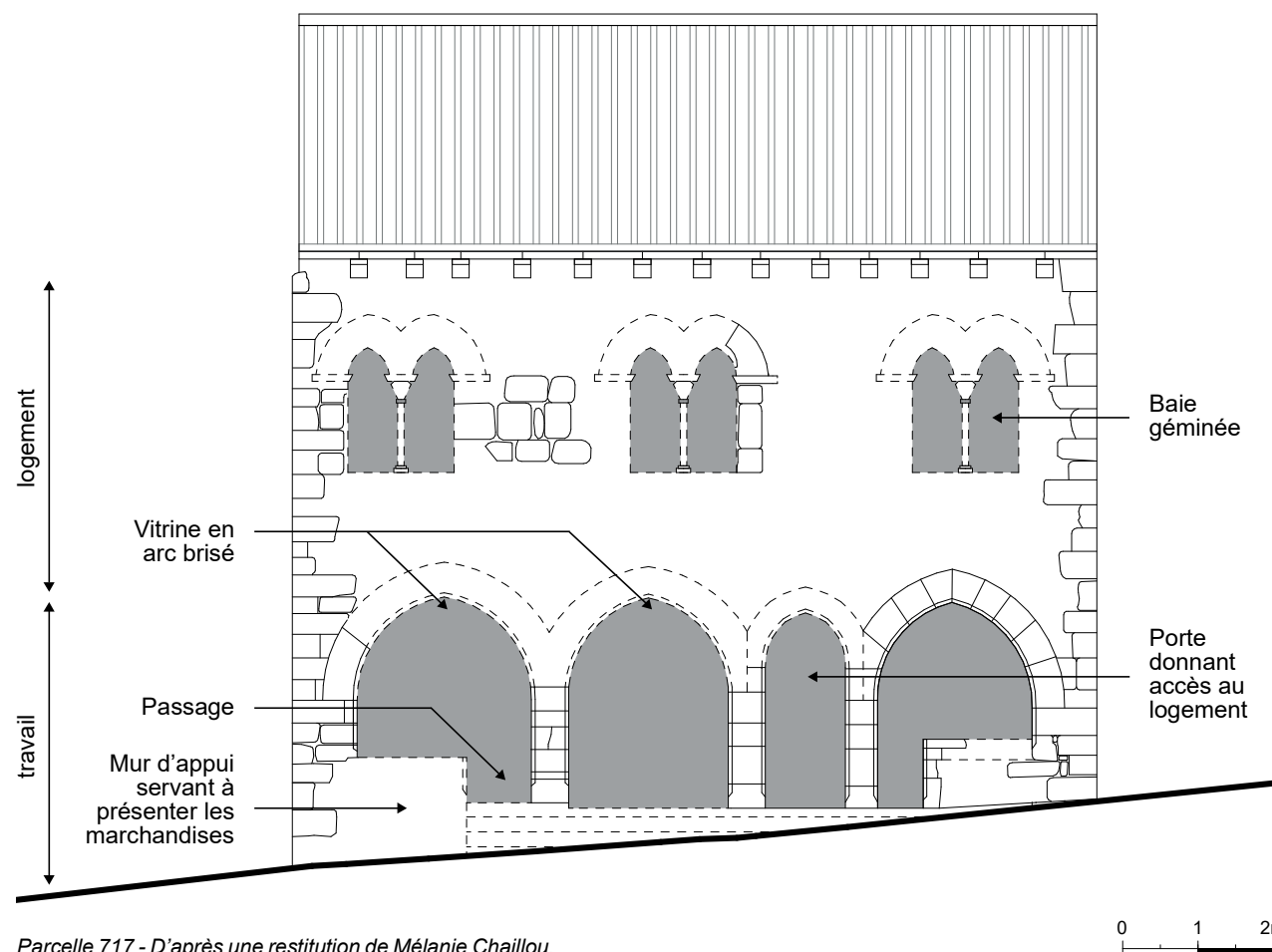
Vitrine : Une vitrine est une grande baie d'un local commercial ou artisanal s'ouvrant sur la rue. C'est aussi le lieu de la vente au Moyen Age.



Porte et vitrine couvertes en arc brisé, l'arête est abattue par un chanfrein



Porte au linteau posé sur coussinets.



Parcelle 717 - D'après une restitution de Mélanie Chaillou.

Les percements des étages

Le percement le plus fréquent est la **baie géminée** (1) aux deux ouvertures couvertes de claveaux formant un arc brisé, séparées par une colonnette centrale. Le décor sculpté est limité au chapiteaux des colonnettes, impostes et appui.



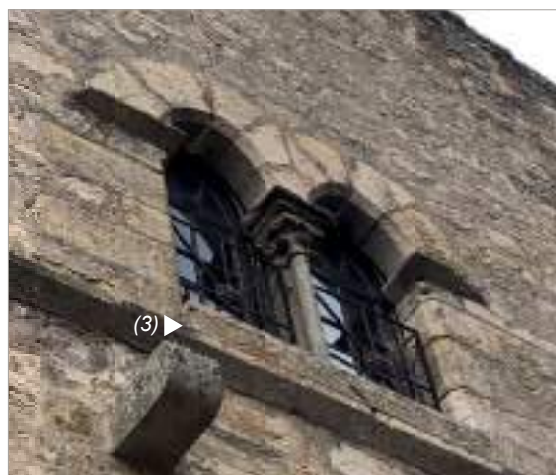
Parcelle 392.



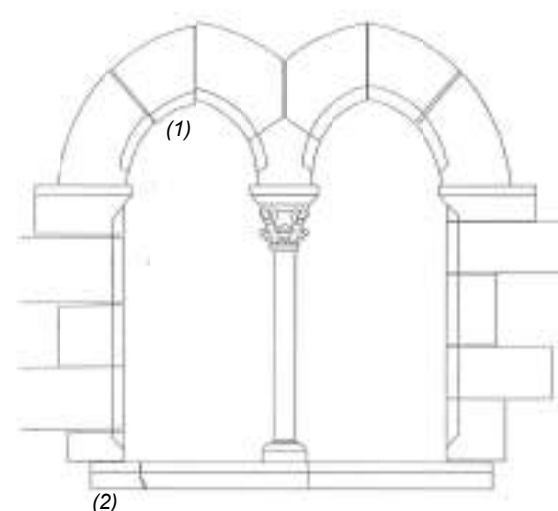
Parcelle 354 - Vestige d'une baie avec imposte (1) et appui (2) moulurés.



Parcelle 524 - Baie géminée avec cordon d'appui (3).

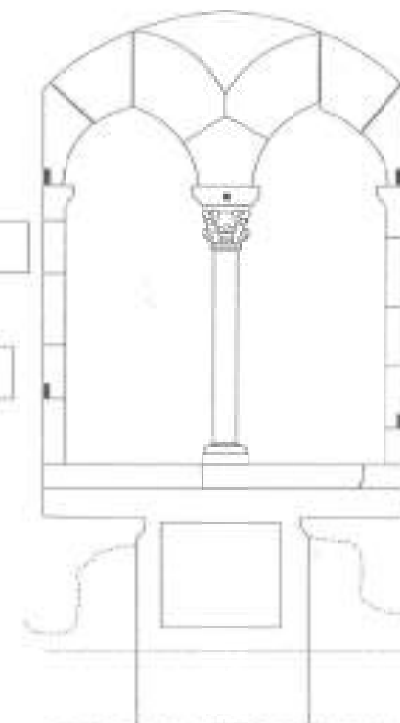


Baie géminée : fenêtre divisée en deux parties égales, le plus souvent au moyen d'une colonnette.



Elévation extérieure

Parcelle 354 - Relevé de Mélanie Chaillou.



Elévation intérieure avec coussièges

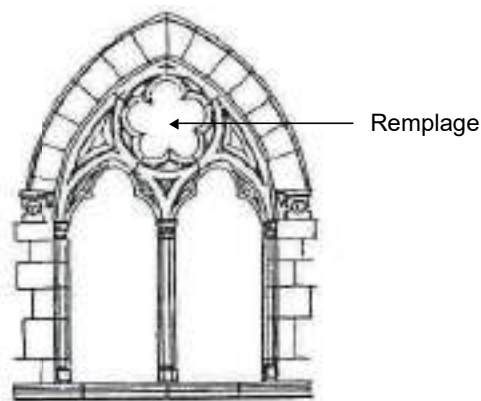
Baie réticulée

Au XIV^{ème} siècle, dans une recherche d'apport de lumière, la proportion et la constitution de la baie se modifie. Le percement, plus grand, est toujours couvert en arc brisé mais garni d'un remplage.

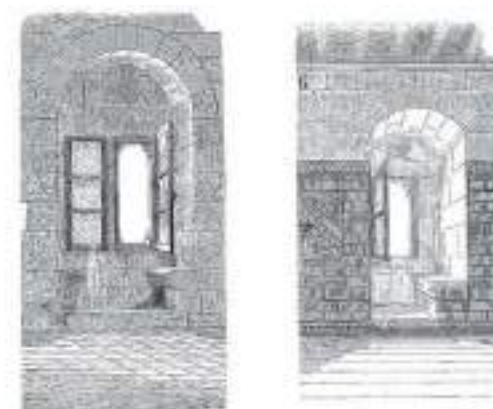
Coussiège : Banc aménagé dans l'embrasure d'une baie qui permet de profiter de la lumière pour écrire, lire ou effectuer de petits travaux manuels.



Parcelle 402 - Baie réticulée.



Pierre Garrigou Grandchamp « Demeures médiévales, Cœur de la cité », Patrimoine vivant, notre histoire, 1994.



E. Viollet-le-Duc, Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle, 1859, t. 2, p. 103.

Croisée

Egalement au XIV^{ème} siècle, et toujours dans une recherche d'apport de lumière dans le logement, le modèle de baie à linteau fait son apparition. De forme proche du carré, le percement s'agrandit encore. La taille de la baie étant plus importante, elle est partitionnée en plusieurs compartiments par des éléments verticaux (meneau) et horizontaux (traverse) formant une croix.



Parcelle 717 - Fenêtre à meneau.

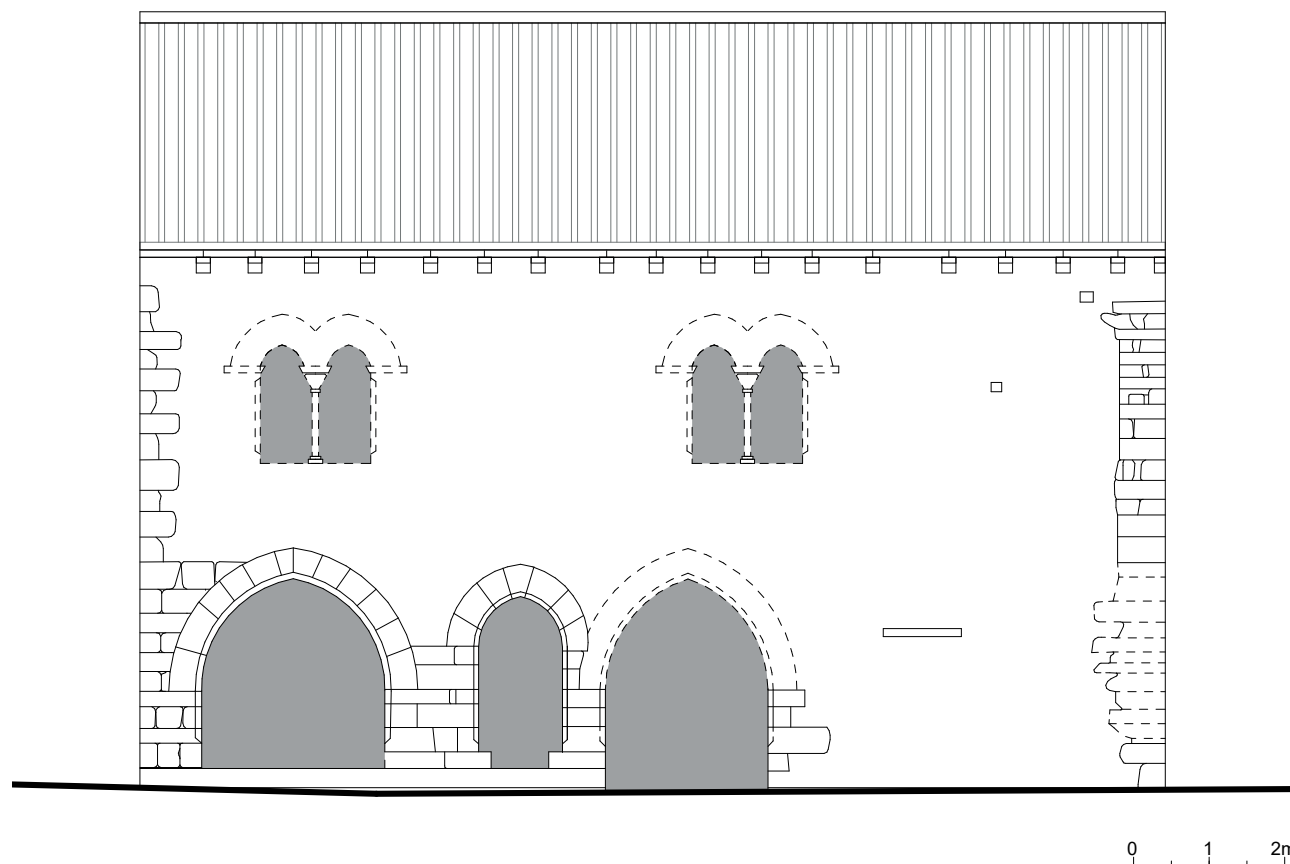


Parcelles 309, 312 - Croisée.

Les matériaux de construction des façades

Ces maisons sont bâties en moellons équarris de taille moyenne ou petite, hordés au mortier de chaux. La pierre taillée est réservée pour traiter les encadrements des percements, les cordons d'appui, les corniches à modillons et les chaînes d'angles. Le calcaire est majoritaire, le grès apparait de manière plus discrète.

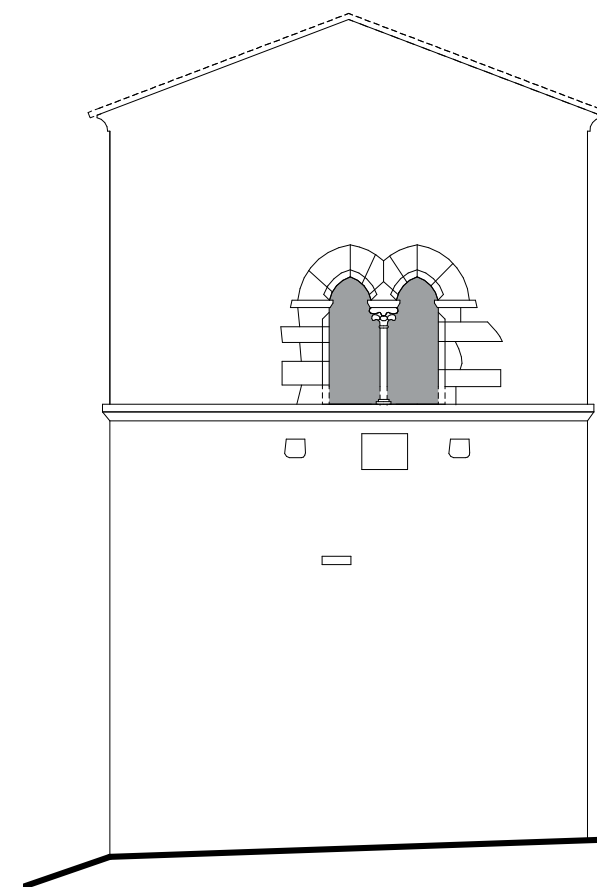
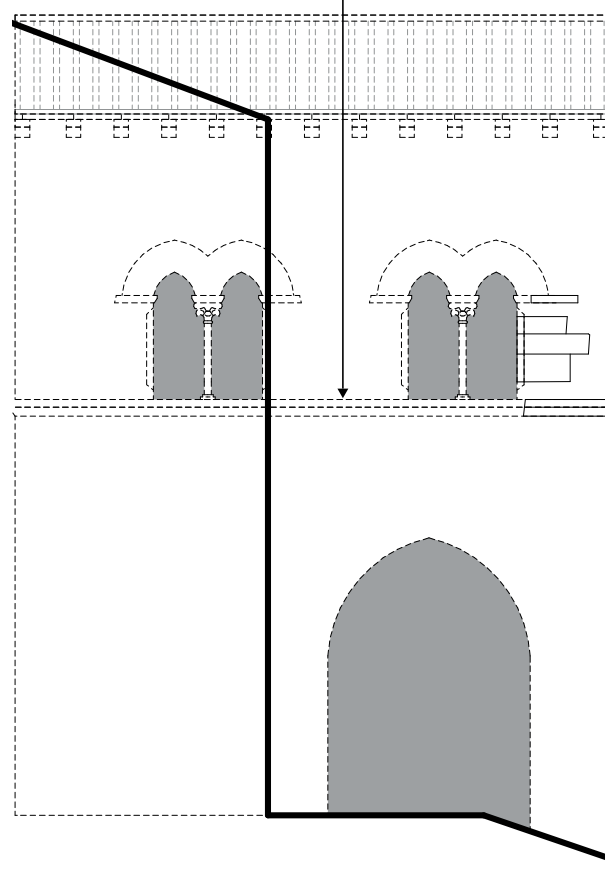
Rien ne permet de renseigner sur la finition du parement. Était-il enduit à la chaux ? L'appareil était-il destiné à rester apparent ?



Parcelle 507 - Le couronnement est constitué d'une corniche à modillons (certains sont sculptés). Ce dispositif est caractéristique des maisons de cette période - D'après un relevé Mélanie Chaillou.



Cordon d'appui

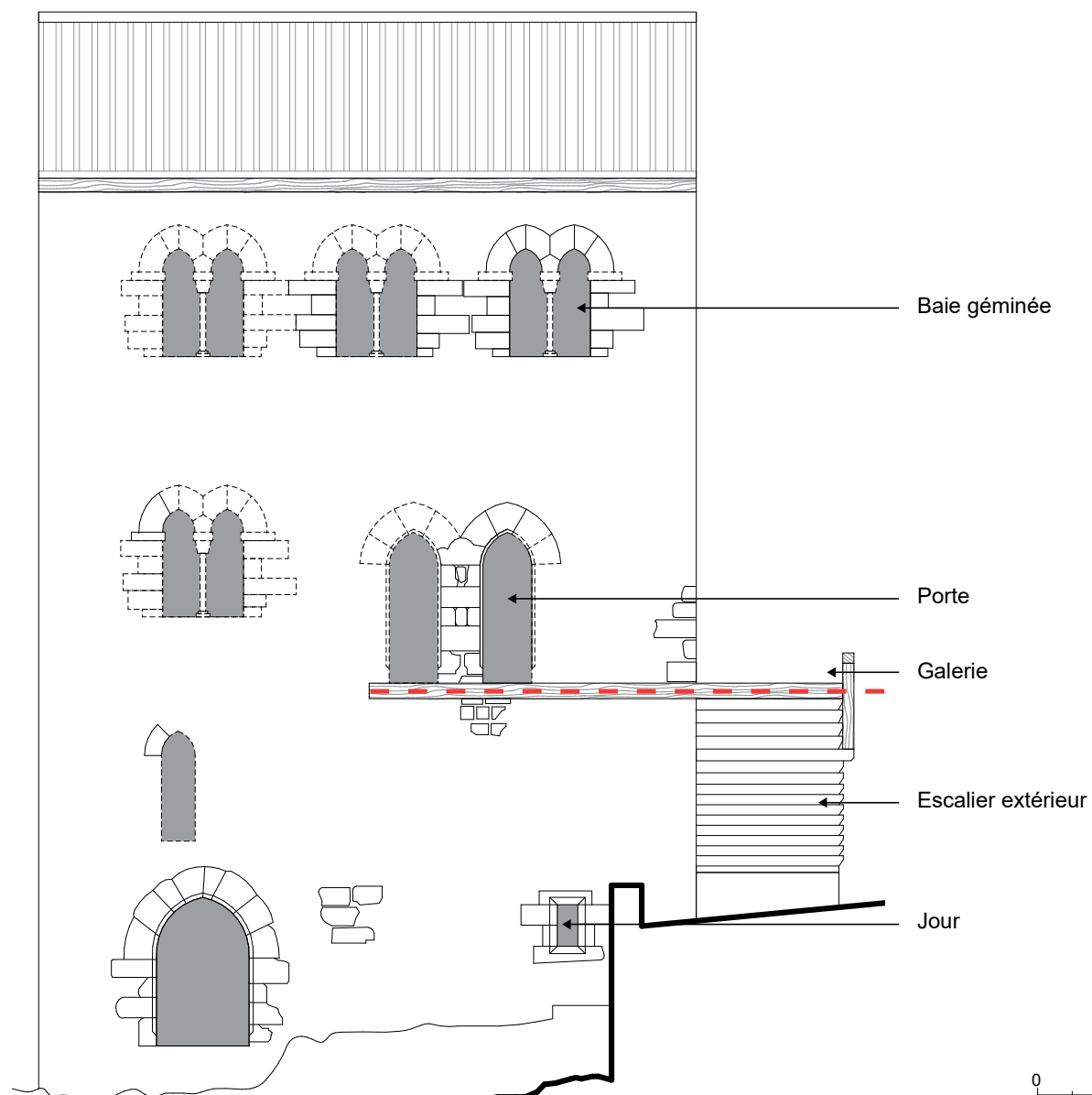
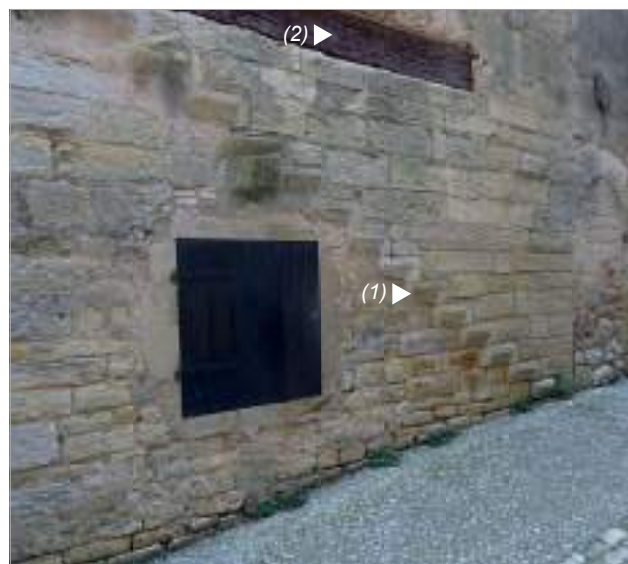


0 1 2m



Parcelle 524 - Maison qui conserve son cordon d'appui sculpté et sa baie géminée - D'après un relevé Mélanie Chaillou.

Jour : Petite baie généralement sans fermeture.



0 1 2m

Parcelle 392 - Vestiges de l'escalier (1) et de la galerie extérieurs (2) - D'après un relevé Mélanie Chaillou.

A.2. Les maisons maçonnées du XV^{ème} siècle

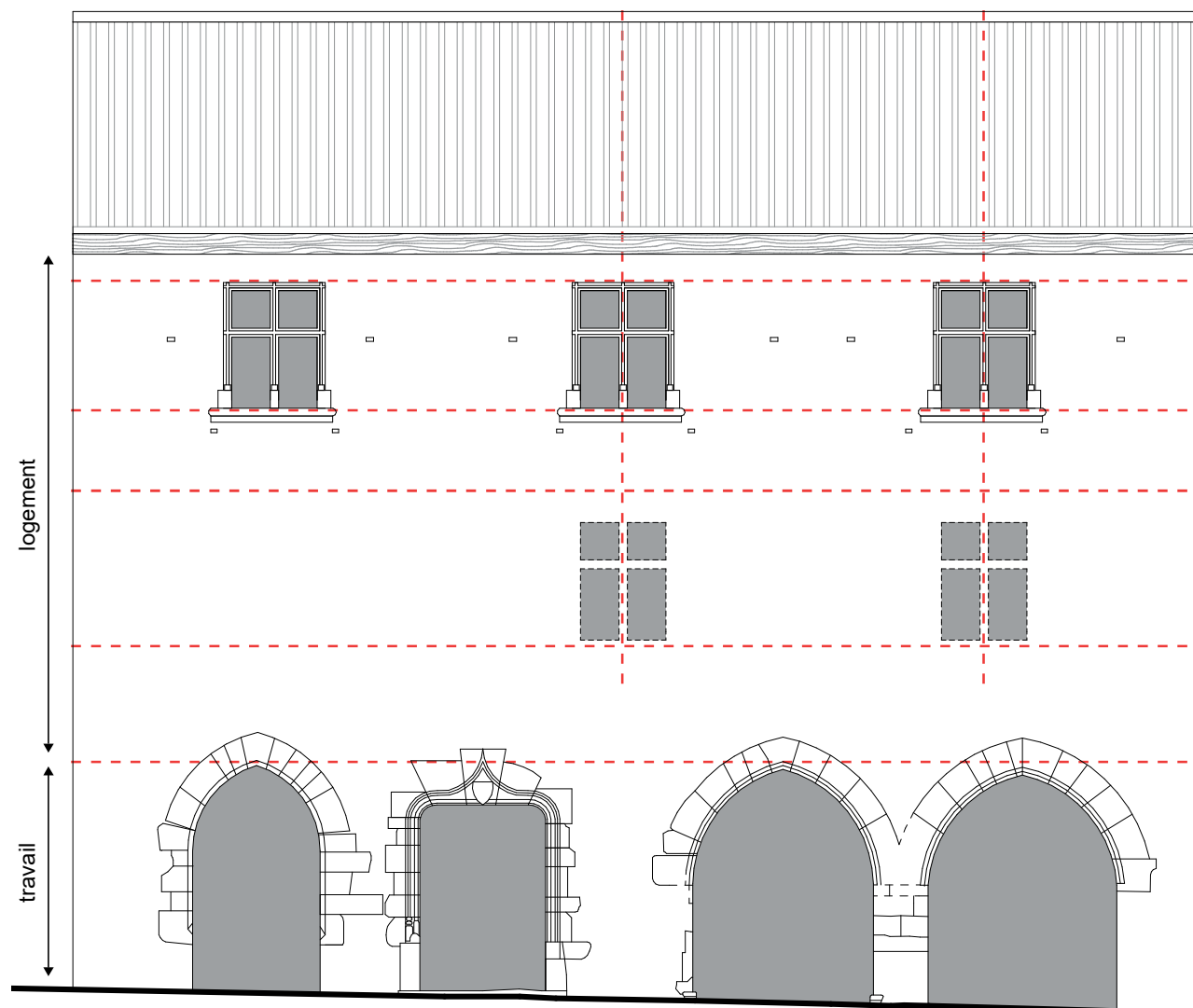
Puycelsy conserve deux très belles maisons du XV^{ème} siècle.

Ces demeures restent des édifices polyvalents. Le rez-de-chaussée, toujours très ouvert sur l'espace public, est affecté aux activités professionnelles et les deux autres niveaux au logement.

Durant ce siècle, la recherche de régularité dans la composition des percements se développe. Les croisées sont, plus ou moins, organisées en travée.



Parcelles 309, 312



0 1 2m

Parcelle 760, d'après une restitution de Mélanie Chaillou

Ces constructions se distinguent par le soin apporté à la mise en œuvre de la façade sur rue. L'élévation est bâtie en pierre de taille dont le parement est destiné à rester apparent.

Le décor sculpté est plus développé. Les linteaux des portes sont ornés d'une accolade. Les encadrements des croisées reçoivent des moulures se croisant aux angles. Seule la forme des arcades en arc brisé est dans la continuité de celles des siècles précédents.



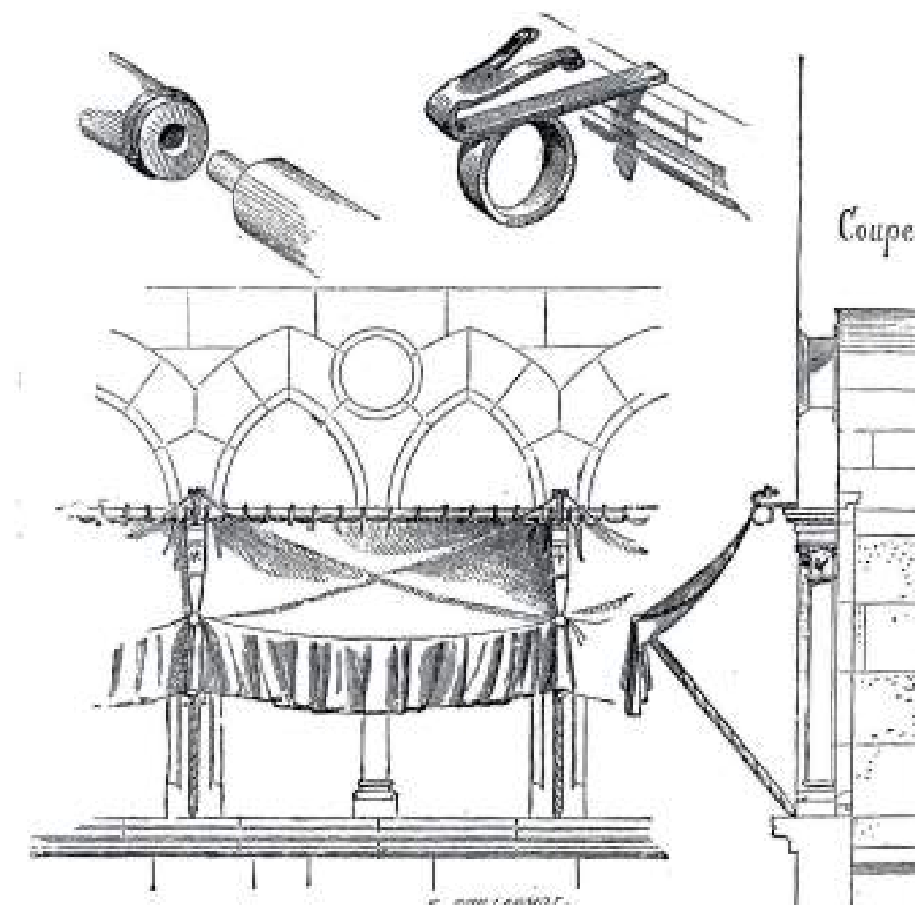
Encadrement mouluré, la plate-bande est ornée d'une accolade.



Croisée

Des dispositifs, appelés bannes, permettaient de se protéger du soleil. Les deux façades conservent des vestiges du système de fixation de ces protections : des anneaux de fer positionnés de part et d'autre des croisées.

Bannes : Cette protection solaire en tissu était fixée sur une perche qui était elle-même supportée par des anneaux rattachés à une fixation métallique ancrée dans le mur (porte-banne).



Eugène Viollet-le-Duc, Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle, 1859, t.6, p. 230.



Anneau de fer servant à porter les perches sur lesquelles étaient fixées les bannes

Maçonnerie en pierre de taille destinée à rester apparente



Parcelle 404.

Croisée

Plusieurs maisons du village conservent des percements de cette période.



Parcelle 681 - Portes du XV^{ème} siècle (celle de droite est une copie de 1879, parcelle 405).



Parcelle 474.



Parcelle 410.



Parcelle 457.



Parcelles 474 et 418 - Différents exemples de jours, certains linteaux sont également ornés de motif d'accolade.

A.3. Les maisons en pan de bois de la fin du Moyen Age

Qu'est-ce qu'une construction en pan de bois ?

C'est une construction dont les structures porteuses verticales et horizontales sont constituées de pièces de bois. En façade, le mur est composé de pièces de bois assemblées comprenant la structure porteuse, les pièces permettant de décharger de contreventer et celles assurant la fixation des menuiseries ou du remplissage.

La maçonnerie n'est utilisée que pour le remplissage (hourdis) et parfois pour certaines parties de l'édifice (RDC, mitoyens).

Un mode de bâtir important à l'époque médiévale

Les maisons en pan de bois de la fin du Moyen Age sont nombreuses à Puycelsi. Il y a plusieurs raisons à cela.

Un contexte local favorable

La forêt de la Grésigne, permettait un approvisionnement en matière première.

La facilité de mise en oeuvre

Le pan de bois, dont les pièces sont préfabriquées en atelier, est rapide et facile à mettre en oeuvre, donc économique. Pour ces deux raisons, ce mode de bâtir a été employé durant la période de reconstruction faisant suite à la guerre de Cent Ans dans la seconde moitié du XV^{ème} siècle.

Les avantages de l'encorbellement

La légèreté de la structure bois permet de mettre en oeuvre des murs en saillie par rapport aux niveaux inférieurs. L'encorbellement permet de gagner de la surface de plancher à chaque étage, sans augmenter la taxe que devaient payer les habitants - cette dernière étant calculée sur l'emprise bâtie au sol.



L'importance en nombre de ces constructions et les vestiges de bâtiments aujourd'hui démolis prouvent que ce mode de bâtir était couramment utilisé à la fin de l'époque médiévale. Les maisons à colombage ont subi de nombreuses transformations notamment aux XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles. Malgré ces modifications, des caractéristiques constructives ou décoratives peuvent être définies.

Des maisons polyvalentes

Comme pour le bâti maçonné, la maison accueille un programme mixte qui répond à deux fonctions : résidentielle et professionnelle. La dissociation des usages s'établit par niveau, un rez-de-chaussée dédié à une activité (commerce, artisanat, stockage) et des étages réservés au logement. Pour certaines maisons les espaces dédiés au travail se déploient aussi au premier étage.



Parcelle 757 - Vestige d'un RdC avec piliers à coussinets, le remplissage entre les piliers date du XIX^{ème} siècle.



Parcelle 394 - Vestige d'un RdC maçonné avec le vestige d'une arcade en arc brisé.

Des structures mixtes

Les façades de ces maisons sont majoritairement bâties dans une structure mixte associant un rez-de-chaussée, voir un premier étage, en maçonnerie de moellons et un ou deux étages à ossature bois.



Parcelle 354 - RdC et 1^{er} étage bâtis en maçonnerie de moellons, le pignon est également maçonné.



Parcelle 757 - RdC avec piliers en pierre de taille.

Des structures en encorbellement

Les édifices conservés n'ont qu'un seul étage en encorbellement avec des abouts de poutres sculptés. Les nombreux vestiges de têtes de mur en surplomb témoignent que certaines maisons avaient un double encorbellement ou que seul le deuxième et dernier niveau pouvait former un débord.



Beaucoup d'abouts de solives ont été retaillés, il reste peu d'exemples d'éléments sculptés : parcelle 157 (profil recherché), parcelles 351 et 321 (simple abattement d'arêtes par des chanfreins amortis par des congés droit) et parcelle 354 (about en quart de rond).

Encorbellement important du premier étage, entre chaque parcelle des murs mitoyens en débord.



Parcelle 419 - Vestige d'un mur mitoyen en débord.



Parcelle 402 - L'encorbellement est au 2^{ème} étage.



Rare exemple de débord en biseau.

Les têtes de mur mitoyens en encorbellement sont majoritairement supportées par des consoles en pierre de taille sculptées en quart de rond.

En fonction de la dimension de l'encorbellement trois à cinq pierres sont superposés.

L'encorbellement est en biseau sur certaines maisons. Réalisé en moellons la tête de mur devait être enduite.

Nature et finition du pan de bois

A l'époque médiévale, les pièces de bois utilisées sont de sections importantes et sont soigneusement équarries. A Puycelsi, les structures sont contreventées par des croix de Saint-André faisant toute hauteur d'étage. Les remplissages, appelés hourdis, sont bâtis en terre (brique de terre cuite ou torchis) ou en pierre (tuffeau ou moellons). L'emploi de la brique de terre cuite correspond probablement à des interventions postérieures des XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles.

La qualité des bois utilisés laisse supposer que la structure devait être laissée apparente. Le bois étant un matériau fragile qui s'altère sous les effets des ultraviolets et de l'eau de pluie, l'ossature devait recevoir pour sa conservation une protection, probablement une huile ou un badigeon. Toutefois, aucune trace de badigeon n'a été retrouvée.

Les hourdis recevaient probablement un enduit qui assurait une protection de la maçonnerie. Ceci était sûr pour ceux qui sont bâtis en terre crue et en tuffeau. Certains pan de bois du village conservent des enduits anciens chanfreinés à la jonction des pièces de bois.



Emplacement de l'ancienne croisée ?

Contreventement, croix de Saint-André faisant une hauteur d'étage

Encorbellement du premier étage, solives avec about sculptées

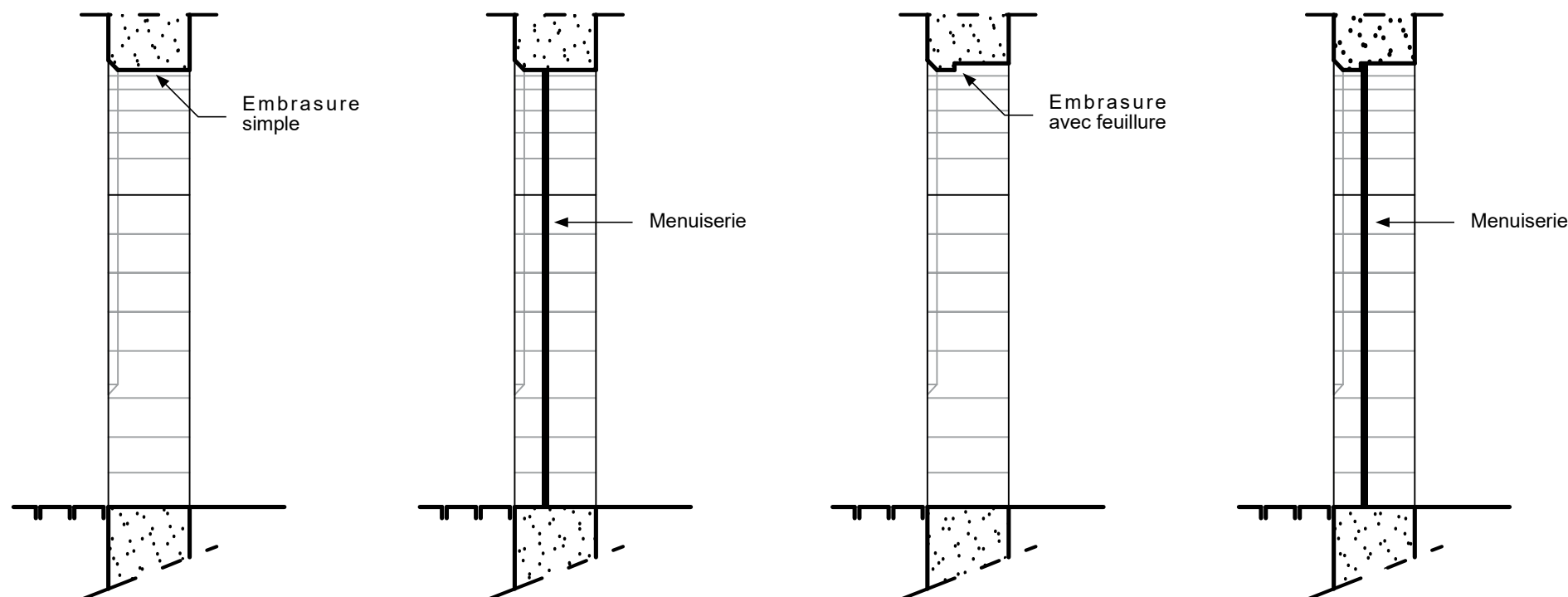
Parcelle 351 - Maison médiévale dont la structure a été remaniée au XVIII^{ème} ou au XIX^{ème} siècle.

A.4. Les menuiseries des maisons médiévales

Il ne reste aucunes menuiseries de cette période. Des exemples d'autres villages permettront de présenter la nature des menuiseries des maisons de ville du Moyen Age et de leur mise en œuvre dans le mur.

Les menuiseries des portes et vitrines

Dans l'embrasure, la menuiserie est toujours posée en tunnel ou en feuillure, jamais en applique.

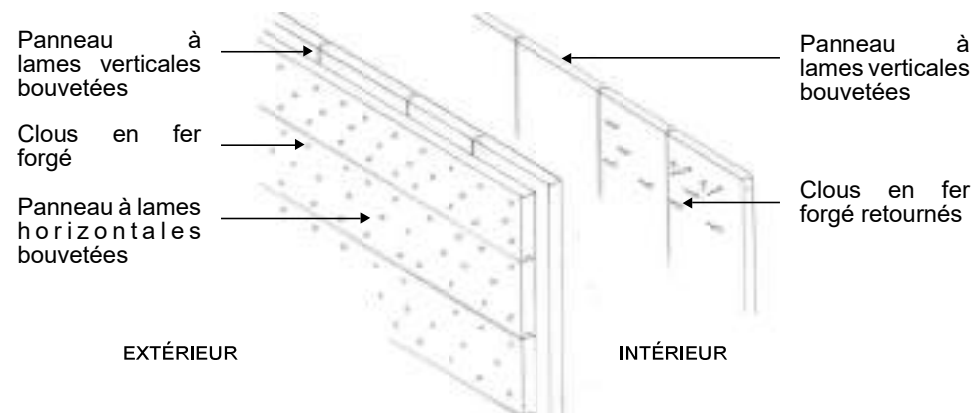


Pose en tunnel.

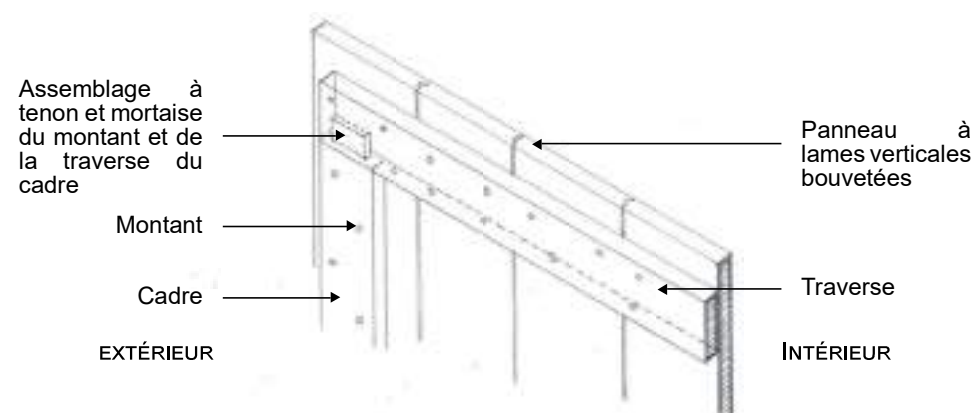
Pose en feuillure.

Au Moyen Age, il existait deux manières d'assembler les bois pour réaliser le vantail d'une porte.

Vantail à lames croisées : un panneau extérieur à lames horizontales assemblées par des clous forgés à un panneau à lames verticales.



Vantail à cadre : un panneau à lames verticales renforcé côté extérieur par un cadre ; les panneaux sont assemblés par des clous forgés.



Vantaux à lames croisées, côté extérieur et intérieur - Grange de Bargues, Assier, Lot.



Vantaux à cadres, côté extérieur et intérieur - Grange de Bargues, Assier, Lot.

Ces dessins d'Eugène Viollet-le-Duc renseignent sur la nature des menuiseries des vitrines : des volets pour les parties ouvrantes et des vitraux protégés par des grilles en partie haute (imposte) pour apporter de la lumière quand les volets sont fermés.

Volets : panneau pivotant servant à occulter une baie.

Vitrail : assemblage de verres sertis au plomb destiné à condamner une baie (vitraux scellés à la maçonnerie ou fixé à un châssis).

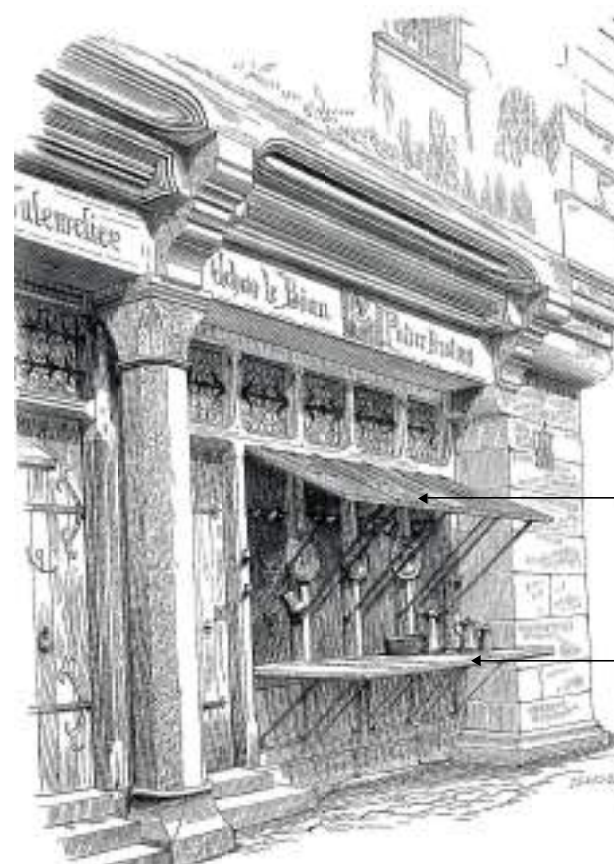


Grille et vitraux fermant l'imposte

Châssis en bois pour l'occultation

Passage

Mur d'appui



Volets supérieurs faisant office d'auvent

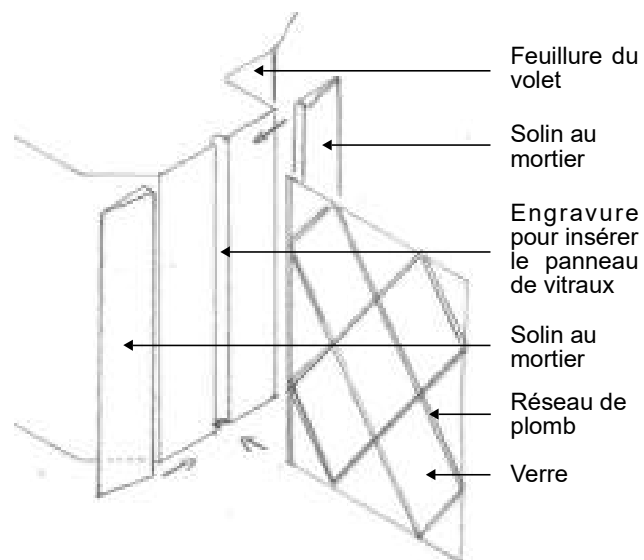
Volets inférieurs ouverts servant de tablettes

Les menuiseries des baies des étages : baie géminée, baie à remplage, croisée.

Volet plein, vitrail scellé, châssis vitré mobile

Le plus souvent, l'occultation de la baie était réalisée par un volet en bois, posé en feuillure. Comme les vantaux des portes, ils pouvaient être à lames croisées ou à cadre. Pour améliorer les conditions d'habiter, des vitraux scellés dans le tableau assuraient une étanchéité à l'eau et à l'air. Pour empêcher les intrusions, ils étaient doublés côté intérieur par des volets.

Volets : panneau pivotant sur un de ses bords verticaux, servant à condamner une baie ou à doubler intérieurement un châssis vitré.



D'après un dessin de Tiercelin Arnaud.



Ouvertures condamnées par des volets à cadre.

Source : Œuvre de Hantone (XV^e s.). FERAY Jean, Architecture intérieure et décoration en France des origines à 1875



Vestige de vitraux scellés protégés par des volets à lames croisées - Grange de Bargues, Assier, Lot.



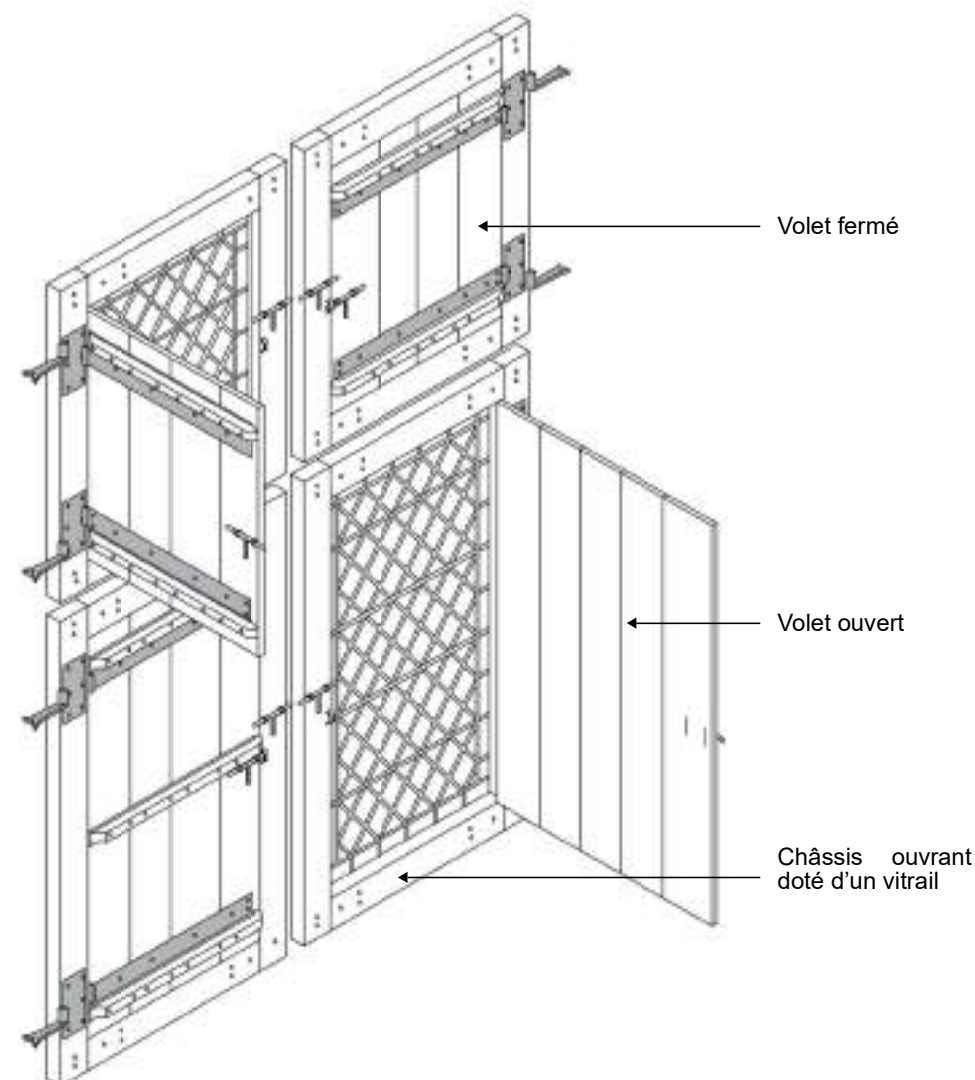
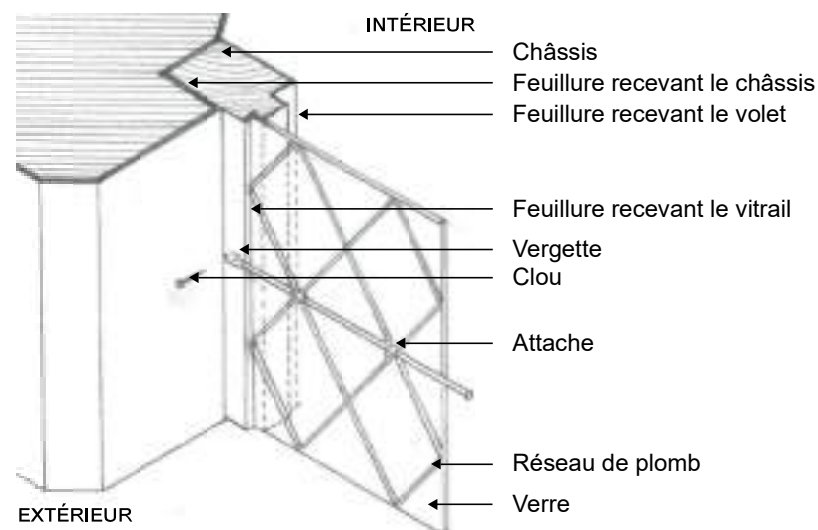
Vestige d'un volet à lames croisées - Grange de Bargues, Assier, Lot.

Les baies des riches demeures sont fermées par des châssis mobiles dotés de papier huilé ou de vitrail. Comme pour les vitraux scellés, ils sont doublés côté intérieur par des volets se rabattant dans l'ébrasement.



Compartiments occultés par des châssis à vitraux doublés de volets.

Sources : Christine de Pisan offrant ses œuvres à Ysabeau de Bavière (vers 1410)
Jean Feray, Architecture intérieure et décoration en France des origines à 1875



D'après des dessins de Tiercelin Arnaud.

A.5. Importance des vestiges archéologiques datant du Moyen-Âge.

L'étude de Mélanie Chaillou complétée par le travail de terrain nous a permis de comprendre l'importance des vestiges archéologiques dans le bourg de Puycelsi. Portes, arcades, baies, cheminées, refends en encorbellement, évier, latrines, sont autant d'éléments patrimoniaux à conserver et mettre en valeur.



Parcelle 760 - Façade comportant différents vestiges : arcade en anse de panier, baie géminée, jour.



Parcelle 299 - Enchâssé dans une reconstruction du XIX^{ème} siècle, les derniers vestiges d'une maison à pan de bois : pilier à coussinet et tête de mur mitoyen en encorbellement.



Parcelles 696, 734, 733 - Vestiges d'arcades, de portes et de jours médiévaux au rez-de-chaussée de ces trois maisons.



LÉGENDE

- Vestiges de remparts
- Tour
- Porte de ville
- Emplacement du château
- ▨ Eglise Sainte-Corneille
- Maisons médiévales maçonnées
- Maisons médiévales en pan de bois
- Vestige d'un mur mitoyen en encorbellement
- Autres vestiges (latrines, baies, fragments de façade)

Maisons médiévales et vestiges archéologiques du Moyen Age.

B. Les constructions des XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles

B.1. Architecture monumentale, édifices religieux et bâtiments publics

Au XVIII^{ème} siècle des travaux d'embellissement de l'église Saint-Corneille sont entrepris : mise en valeur du décor intérieur et construction du clocher, véritable signal dans le grand paysage. La chapelle Saint-Roch est, quant à elle, édifiée en 1705 pour remercier le saint d'avoir protégé les habitants de la peste. La situation de ce petit édifice, implanté sur le rempart nord, demeure spectaculaire. Pucelsi conserve deux écoles représentatives de l'architecture publique du XIX^{ème} siècle. La gendarmerie occupe quant à elle une ancienne maison en pan de bois médiévale qui va être remaniée.

1703



1845



Parcelle 476 - Chapelle Saint-Roch.



Parcelles 465 et 469 - Écoles du village.



Parcelle 321 - Ancienne gendarmerie aménagée dans une maison médiévale : l'encorbellement a été maintenu et les étages entièrement repris.

B.2. L'architecture civile

Le XIX^{ème} siècle marque une grande période de démolition / reconstruction ou de remaniements importants de l'architecture médiévale. Les maisons sont majoritairement de type modeste même si l'on trouve quelques demeures bourgeoises. A la différence de l'époque médiévale, elles ne sont plus forcément polyvalentes, le rez-de-chaussée peut accueillir certaines parties de l'habitation. Les deux modes de bâtir présents au Moyen Age perdurent.

Différentes typologies de maisons

Les maisons modestes

Ces maisons sont édifiées sur des parcelles de petite ou moyenne taille. Elles ont une à deux pièces en façade, éclairées chacune par une fenêtre. La construction occupe souvent la totalité de la parcelle, ces maisons n'ont donc pas de sorties extérieures et peuvent être mono-orientées (une seule façade donnant sur la rue). Les maisons sont en rez-de-chaussée, ou en R+1 avec comble à surcroît. Les façades ne sont pas composées et ne reçoivent aucune ornementation. Elles sont construites en pan de bois ou en maçonnerie.



Parcelle ? - Maison modeste maçonnerie.



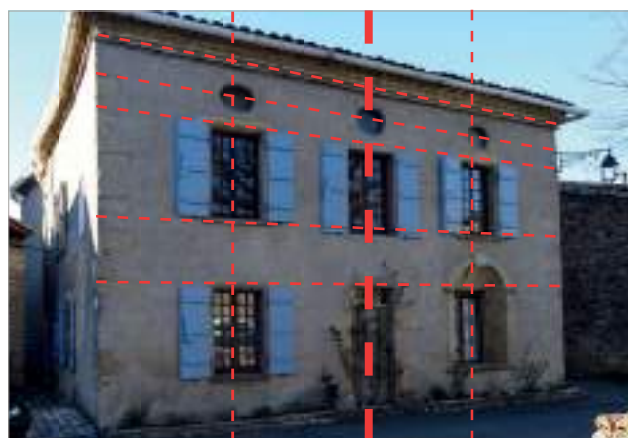
Parcelle 369 - Maison modeste maçonnerie.



Parcelle 489 - Maison modeste en pan de bois.

Les maisons cossues

Les maisons sont élevées sur de grandes parcelles, ayant parfois une cour ou un jardin. Les constructions sont essentiellement maçonnées ; on note cependant la présence de quelques maisons en pan de bois. La façade sur rue est composée en travées ; pour les élévations à trois travées celle de la porte constitue l'axe central. Ces constructions sont à un étage avec un comble à surcroît. Les percements adoptent des proportions généreuses et la porte reçoit un décor sculpté. La maison de la parcelle 365 est un petit hôtel particulier entre cour et terrasse. Sa façade sur cour a un dessin régulier avec un avant corps central couronné d'un fronton triangulaire.



Composition axiale de la façade par rapport à la porte d'entrée.

↑
Combles à surcroît
↑
Premier étage
↑
Rez-de-chaussée
↓



↑
Combles à surcroît
↑
Premier étage
↑
Rez-de-chaussée
↓

Parcelles 368 et 448.



Fronton triangulaire avec oculus
Avant-corps
Porte-fenêtre en arc plein cintre
Porte bâtarde en arc plein cintre



Richesse dans la composition et le décor architectural de la façade :

- avant-corps central couronné d'un fronton triangulaire ;
- emploi d'arcs plein-cintre pour la porte batarde et la porte-fenêtre de l'avant corps ;
- ornementation soignée pour la menuiserie de la porte.

Parcelle 365.

Les modes de bâtir

Les maisons maçonnées

Les maisons sont bâties en maçonnerie de moellons de calcaire hourdées au mortier de chaux. La pierre de taille est utilisée pour les chaînes d'angles et les encadrements de percements. D'autres matériaux, plus économiques, sont plus rarement employés : la brique de terre cuite ou le bois.

Portes à encadrements en pierre de taille

Les couvrements et les portes sont majoritairement constitués d'un linteau droit en pierre, et plus rarement d'un arc plein cintre ou d'un arc segmentaire.

Porte piétonne : porte destinée au passage des hommes à un seul vantail.

Porte bâtarde : porte destinée au passage des hommes à deux vantaux.

Porte charretière : porte donnant principalement passage aux véhicules agricoles.



Porte piétonne (maison modeste) à encadrement affleurant et linteau droit.



Parcelle 425 - Porte bâtarde (maison cossue) - encadrement constitué de pilastres supportant un linteau droit surmonté d'une corniche.



Baie de combles en forme de losange réalisé en brique de terre cuite

Encadrement affleurant en pierre de taille

Appui saillant mouluré

Maçonnerie de moellons calcaire

Porte charretière : arc segmentaire en brique de terre cuite et jambages en pierre de taille

Vantaux à cadre

Parcelle 771.



Chaîne d'angle en pierre de taille

Encadrement affleurant en pierre de taille

Appui saillant mouluré

Linteau droit

Appui saillant mouluré



Détail d'un appui mouluré



Linteau en arc segmentaire

Feuillure pour recevoir les contrevents

Appui simple

Parcelle 391 - Les fenêtres ont des couvrements à linteau droit (majoritaire).

Parcelle 460 - Les fenêtres peuvent aussi avoir des couvrements taillés en arc segmentaire.



Parcelle 460 - Encadrement en bois, habitat modeste.



Les baies des combles sont de formes variées : ovale (maisons cossues), rectangulaire, losange. La brique de terre cuite peut-être utilisée.



Les maisons en pan de bois

Aux XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles, la construction en pan de bois perdure mais ce mode de bâtir s'inscrit avant tout dans une pratique de reconstruction. En effet, beaucoup de maisons sont des bâtiments médiévaux dont l'encorbellement a été supprimé et la façade reconstruite à l'aplomb en réutilisant les bois de l'ossature.

L'élévation sur rue comprend un rez-de-chaussée bâti en maçonnerie de moellons hourdés au mortier de chaux avec des encadrements de percements en pierre de taille ou en bois. Le pan de bois des étages est toujours édifié sans encorbellement. L'ossature peut être constituée de bois médiévaux utilisés en remploi, de bois neufs, ou d'un mélange des deux. Les bois neufs sont reconnaissables car ils sont tors et de sections plus petites. La structure est à grille ou à décharge. Les contreventement en croix de Saint-André sont des remplois. Les hourdis sont réalisés en terre (brique de terre cuite ou torchis) ou en moellons de calcaires.



Parcelles 489, 811, 809 - Maison en pan de bois médiévale dont la façade a été reconstruite à l'aplomb comme en atteste la tête de mur en surplomb. L'ossature à grille avec décharges est réalisée avec des bois de remploi.

Ossature à grille avec bois en remploi.

Ossature à grille avec décharges et tournisses, les bois neufs sont reconnaissables : pièces de petites sections et tors.

Des façades destinées à être enduites

Qu'elles soient à colombage ou maçonneries, les façades des maisons des XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles étaient destinées à être enduites. Trois teintes d'enduit ont été inventoriées : les enduits colorés avec un sable blond (ils sont majoritaires), ceux teintés avec un sable rose et les enduits badigeonnés à l'ocre jaune (ils sont rares). Avec la mode des matériaux apparents, ces enduits anciens tendent à disparaître.



Enduit coloré avec un sable blond.



Enduit coloré avec un sable rose.



Enduit badigeonné à l'ocre jaune.

Les textures varient avec différentes finitions.



Enduit fin lissé

L'enduit est lissé à la truelle lisseuse en de larges mouvements ondoissants. Cette finition se caractérise par une absence de relief sur l'enduit.

Enduit brossé

Quelques heures après application, la surface est brossée en mouvements circulaires. Ce brossage permet de faire ressortir les agrégats (sable coloré non tamisé).

Pour les maisons à pan de bois, la structure était soit apparente (arrêt de l'enduit chanfreiné) soit masquée.

Chanfrein



Enduit masquant uniquement le hourdis.

Pour les maisons maçonnées, les encadrements affleurant sont associés à une coupure d'enduit droite. Dans certains cas, l'enduit épouse la forme des pierres. Les chaînes d'angle sont également traitées ainsi, mais le harpage en pierre de taille peut également être masqué par un enduit.



Coupure d'enduit droite : fenêtre et chaîne d'angle.



Chaîne d'angle recouverte par l'enduit.



Enduit masquant l'ossature et le hourdis.



Enduit suivant la forme des pierres.



Le traitement de la façade s'accompagne parfois de décors réalisés au badigeon de finition blanc sur les génoises (soulignée d'un bandeau), les angles ainsi que certains encadrements.



Parcelle 395 - Enduit fin badigeonné en blanc sur la génoise, le bandeau, l'encadrement de la fenêtre et la chaîne d'angle.

Dans le hameau de Laval, deux maisons conservent un décor de badigeon blanc formant un quadrillage.



Envoyé en préfecture le 23/07/2025

Reçu en préfecture le 23/07/2025

Publié le 23/07/2025

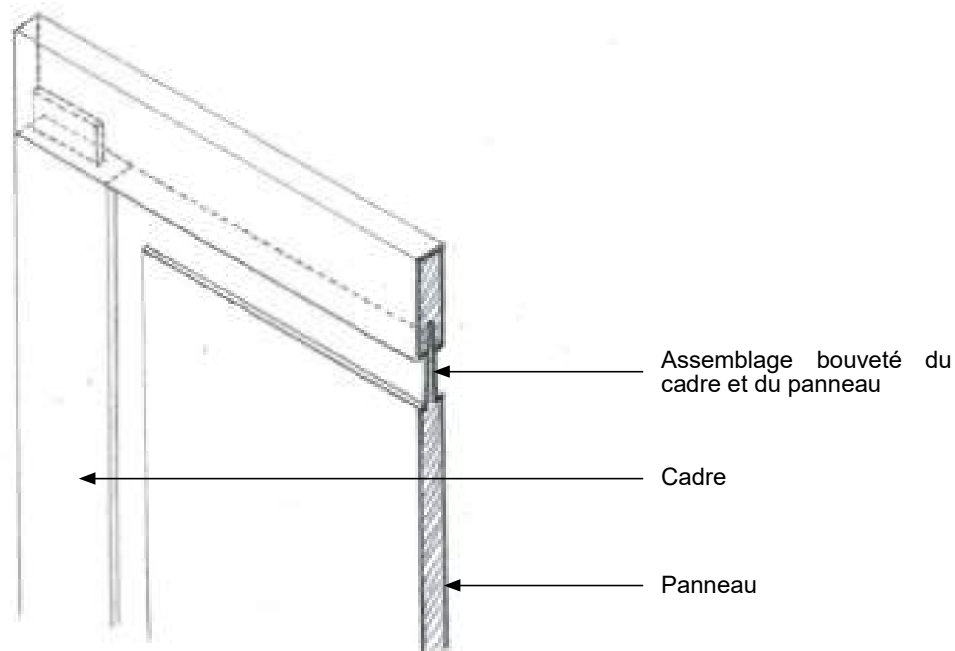
ID : 081-200066124-20250707-154_2025BIS-DE



Les menuiseries

Les menuiseries des portes

Durant cette période, le modèle de vantail à panneaux apparaît. Il est constitué d'un cadre dans lequel vient s'enchâsser un panneau. Ce type de menuiserie est réservé aux maisons cossues. Pour les portes de l'habitat modeste et les portes charretières, le vantail demeure à cadre.



Les devantures commerciales

Une maison conserve une devanture en applique datant du XIX^{ème} siècle. La menuiserie est positionnée applique sur la façade.

Toutes les devantures en retrait (inscription du châssis vitré dans la feuillure) ont été déposées.



Parcelles ? et 523 - Deux portes bâtarde, les vantaux sont à panneaux.



Devanture en applique - Parcelle 842.

Les menuiseries des fenêtres

Au XVIII^{ème} siècle, l'emploi de la fenêtre dite «à la française» se généralise. La conception de la menuiserie évolue pour améliorer l'étanchéité à l'air et à l'eau. Elle est composée d'un cadre dormant fixé dans la feuillure par des pattes de scellement et d'un ou deux vantaux dit ouvrants. Le vantail ouvrant est divisé par des petit-bois qui reçoivent le vitrage. Au XVIII^{ème} siècle et au début du XIX^{ème} siècle, les vitrages sont de petites dimensions. Leur taille s'agrandit durant le XIX^{ème} siècle.

Espagnolette



Parcelle 757 - Fenêtre à la française, avec des vitrages de petites tailles et de format carré ou rectangulaire de proportion verticale. Les contrevents à écharpes sont fermés par une espagnolette.



Fenêtre à la française, la taille des vitrages est plus importante. Le format du vitrage reste de proportion carré ou rectangulaire (toujours plus haut que large) - Castelnau-de-Montmirail.

L'occultation des fenêtres : contrevents et persiennes

Depuis le Moyen Age, la fonction première du volet est de protéger les parties fragiles du châssis (papiers huilés, vitraux puis vitrages) et d'empêcher les intrusions. Aux XVIII^e et XIX^e siècles, de nouveaux modèles d'occultation apparaissent. Dissociés de la menuiserie de la fenêtre, ils sont positionnés en façade.



Laval et parcelle 354 - Contrevent rustique et contrevents à écharpes. Ils sont fermés par de simples pièces de bois pivotante.



Parcelle 760 - Rare exemple de persiennes (contrevents ajourés).

L'organe de rotation le plus utilisé est le gond et la penture. Il existent de nombreux types de penture : à moustache, en forme de flèche ou évasée.

L'arrêt de contrevent permet maintenir en position ouverte. Le modèle le plus usuel est celui à anneau dans lequel on enchâsse une tige en bois.



Penture à moustache.



Penture en forme de flèche.



Penture évasée.



Envoyé en préfecture le 23/07/2025

Reçu en préfecture le 23/07/2025

Publié le 23/07/2025

ID : 081-200066124-20250707-154_2025BIS-DE



C. Un point commun à tous ces édifices : la réalisation des toitures

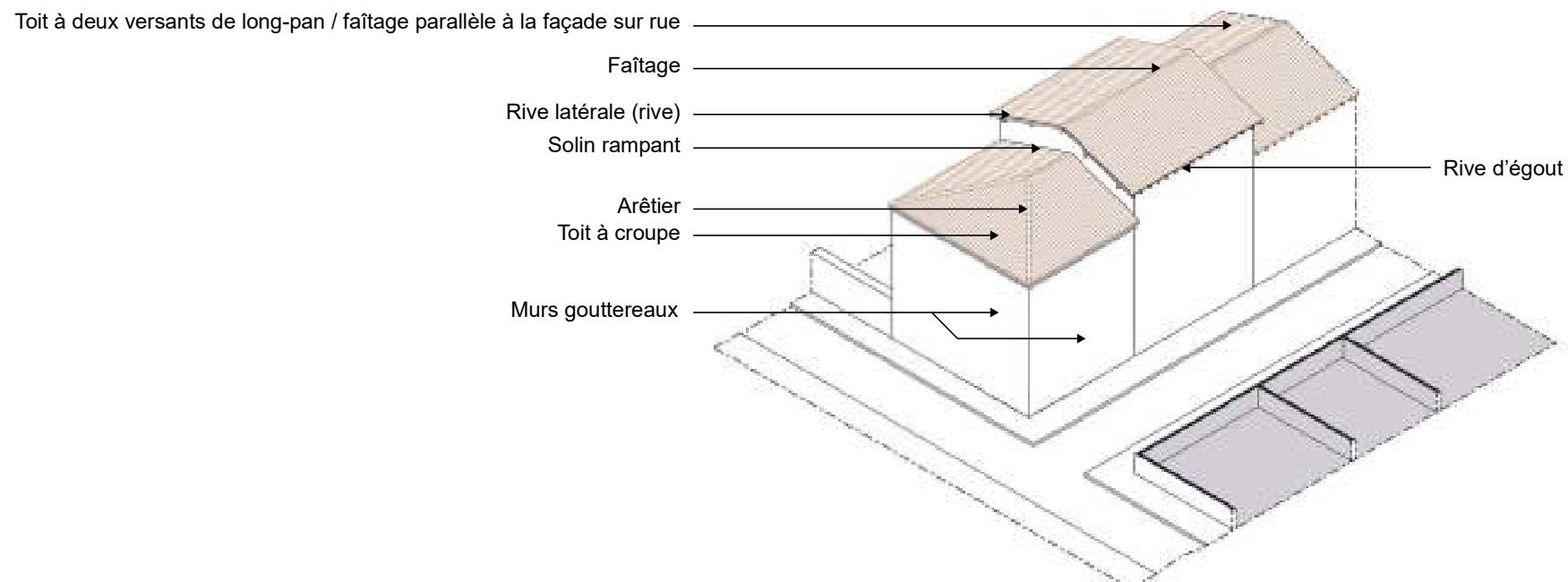
Quelque soit les époques de construction et les modes de bâtir des façades, les toitures de Puycelsi ont la même forme et sont couvertes du même matériau.

Forme

Les toitures sont à deux pentes avec un faîtage parallèle à la rue. Pour les maisons d'angles ou isolées, elles sont à croupe.

Matériaux

Toutes les couvertures du village sont réalisées en tuile canal.



La jonction mur / toiture : le couronnement

Dans l'architecture ancienne, toutes les toitures dépassent pour protéger les façades des eaux de ruissellements. En effet, les dispositifs de recueillement (gouttières) et d'évacuation (descentes) des eaux de pluie en zinc n'apparaissent que dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle.

A Puycelsi, les débords de toit diffèrent entre les époques de construction et les modes de bâtir. Les façades sur rue des maisons maçonnées des XIII^{ème} et XIV^{ème} siècles sont couronnées d'une corniche constituée de dalles de pierre supportées par des modillons pouvant être sculptés. Pour les édifices maçonnés des XVII^{ème} et XIX^{ème} siècles, les génoises sont majoritaires. Les débords de toit charpentés, plus rares, sont employés sur les élévations de l'habitat modeste ou des bâtiments utilitaires. Les maisons en pan de bois, de toutes périodes confondues, ont un important débord de toit charpenté.

Génoise : Corniche réalisée avec un ou plusieurs rangs de tuile qui peuvent être alternées avec des rangs de brique de terre cuite.



Parcelle 507 - Corniche en pierre de taille du XIII^{ème} ou XIV^{ème} siècle, modillons supportant des dalles.



Génoise badigeonnée en blanc. Le premier rang de tuile est également en débord pour protéger la génoise.

Dans le village, la majorité des débords de toit charpentés ont été réduits ou refaits. La maison commune conserve son détail de débord de toit avec des chevrons de sections importantes de proportion carré aux abouts taillés en quart de rond. Sur d'autres constructions les abouts sont taillés en bec de flûte.



Parcelle 757 - Débord charpenté avec chevrons rayonnants à l'angle.



Abouts de chevrons taillés en bec de flûte.



Abouts de chevrons taillés en quart de rond.



Envoyé en préfecture le 23/07/2025

Reçu en préfecture le 23/07/2025

Publié le 23/07/2025

ID : 081-200066124-20250707-154_2025BIS-DE



Envoyé en préfecture le 23/07/2025

Reçu en préfecture le 23/07/2025

Publié le 23/07/2025

ID : 081-200066124-20250707-154_2025BIS-DE



2.2. Les éléments patrimoniaux hors les murs

2.2.1 LE PATRIMOINE PAYSAGER

Les bourgs de Puycelsi et Larroque ont des interactions fortes avec deux des cinq entités paysagères de la commune : la forêt de Grésigne et la vallée de la Vère. Les confins méridionaux du territoire communal révèlent d'autres paysages : le Causse et les coteaux de Montclar à l'ouest ainsi que la forêt de Sivens à l'est.

A. La forêt domaniale de Grésigne

Essentiellement composée de taillis de chênes, de hêtres et de châtaigniers, la forêt s'étale sans interruption sur des collines gréseuses. Les pistes forestières qui irriguent la forêt domaniale sont enserrées dans une végétation dense, depuis lesquelles de rares ouvertures offrent des vues sur le village de Puycelsi.

Malgré l'absence d'habitat permanent, la forêt est occupée et exploitée depuis longtemps. Autrefois très importante dans l'économie locale, différentes activités se sont créées au fil du temps : fours verriers, four à chaux, production de charbon de bois, combustible, scieries. Aujourd'hui, la Grésigne accueille avant tout des pratiques de loisirs de pleine nature.

La forêt domaniale de Grésigne constitue aujourd'hui un patrimoine naturel, écologique, faunistique et floristique protégé (site inscrit, Znieff, Natura 2000).

Dominant Puycelsi et Larroque, ses contreforts appartiennent au paysage environnant l'éperon rocheux des deux villages.



Forêt de Grésigne, construction d'une charbonnière.



Forêt de Grésigne, une scierie dans la forêt.



Forêt de Grésigne, four de verrier dans la forêt.



Verrerie au verre bleuté de la Grésigne.

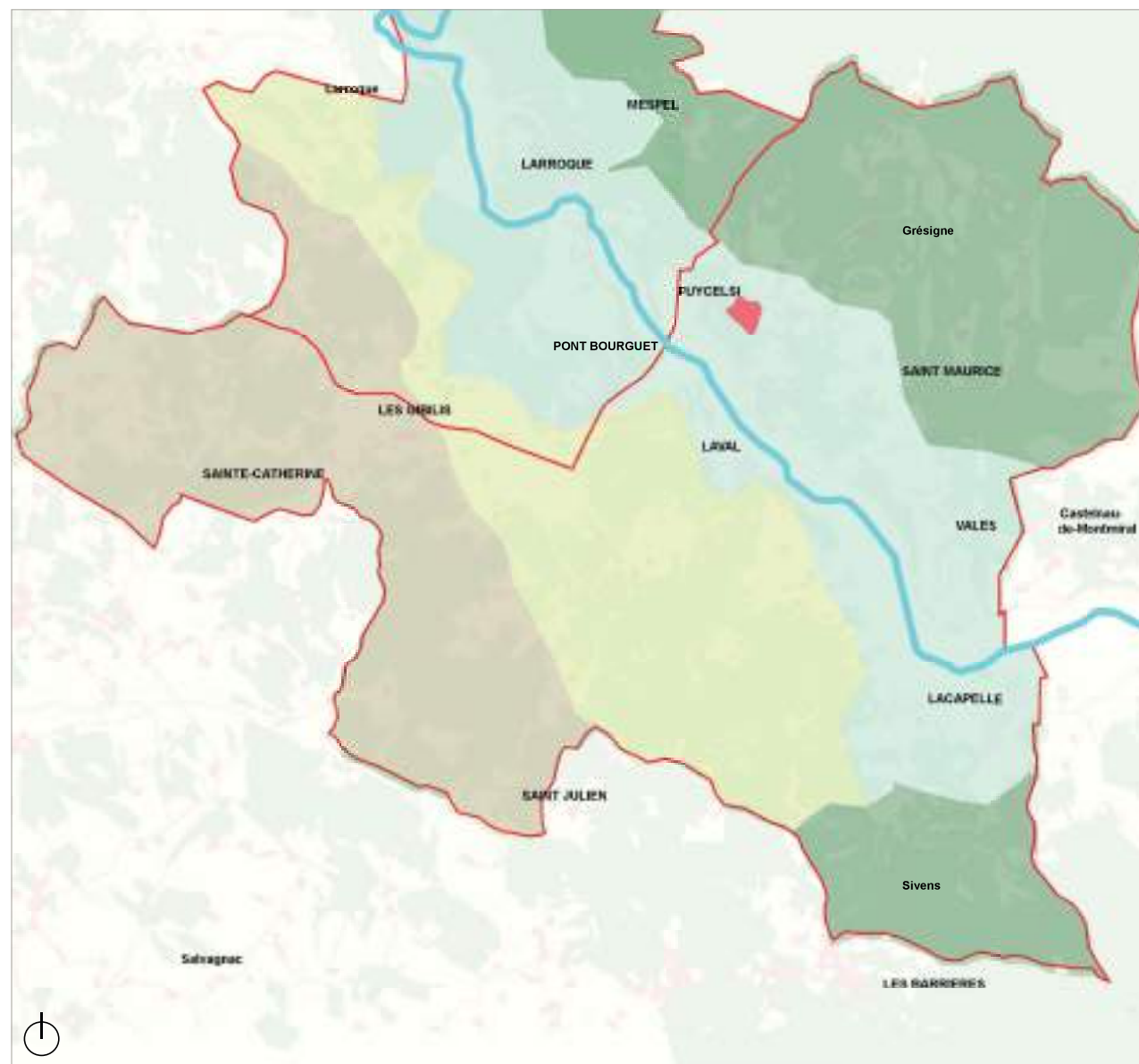
Source : Isabelle Moulis et Jean-François Lamour, projet de ZPPAUP de Puycelsi, 2008.

Légende :

- Site du promontoire
- Forêt de Grésigne (nord) et de Sivens (sud)
- Vallée de la Vère
- Causse
- Coteaux de Montclar

Forêt royale de la Grésigne, XVII^{ème} siècle.

Source : AD811J652



Les entités paysagères.

B. La vallée de la Vère

La Vère traverse la commune de part en part, offrant des ambiances paysagères contrastées en amont et en aval du bourg de Puycelsi.

Entre Larroque et Pont Bourguet, la rivière forme de petites gorges dont les corniches exposées au sud abritent une flore et une faune typiquement méditerranéennes. Les chênes rabougris, le buis et le genévrier prennent le relais et tranchent avec la grande forêt de Grésigne. Ici le recul de l'agriculture est visible, l'abandon des parcours ovins a conduit à l'enfrichement et à l'abandon de ces espaces.

Au pied de Puycelsi, la Vère coule au sein d'une vallée relativement large. D'importants travaux de remembrement et de recalibrage de la rivière ont été effectués dans les années 1960-1970. Le paysage remanié est dessiné par une agriculture (polyculture) très présente qui entretient un réseau de fossés et ruisseaux que soulignent les haies bocagères.



Gorges de la Vère, vers Larroque.



Vallée de la Vère depuis le hameau de Laval.

Les ponts médiévaux sur la Vère

Pont de Laval (MHI) :

« Ce pont donnait autrefois passage au chemin reliant Puycelsi au village de Laval, siège d'une communauté religieuse au Moyen-Age. En 1974, le cours de la Vère fut détourné à l'occasion du remembrement et le pont désaffecté. C'est un ouvrage de quatre-vingt-six mètres de long, à trois arches en plein cintre. Il est construit en appareil irrégulier de calcaire local. Son tracé forme une ligne brisée très prononcée. Le pont doublait la largeur de la rivière qui, à l'époque, subissait de fortes crues. »



Pont médiéval de Laval (MHI).

Le pont de Pont Bourguet :

Cet ouvrage d'art, plusieurs fois été remanié, conserve une arche en arc brisé et une pile à bec, vestiges du pont médiéval. La partie centrale, toujours bâtie en maçonnerie de pierre, est plus récente avec son arche en arc plein cintre. La dernière partie a été reconstruite au XX^{ème} siècle. Elle est constituée d'un tablier en béton armé supporté par les piles anciennes. Il remplace probablement une troisième arche dont les arrachements sont visibles.



Pont médiéval de Pont Bourguet.

2.2.1 LA PATRIMOINE BÂTI RURAL

A. Les maisons fortes rurales

Au sein du SPR, ont été identifiés des constructions remarquables appelées « maisons fortes rurales ». Ces édifices, qui ne sont pas des châteaux, sont plus qu'un simple logis. Ce sont des résidences seigneuriales ou habitats fortifiés mineurs. Ces maisons fortes rurales sont généralement situées aux abords des bourgs, le long des routes principales ou à la frontière d'une seigneurie. Elles appartiennent à des cadets, à des parents ou à des alliés de grandes familles seigneuriales. Du point de vue défensif, les maisons fortes doivent pouvoir résister quelques heures à l'assaut d'une petite troupe.

Les maisons fortes rurales de Puycelsi sont construites dans une maçonnerie de pierre de taille ou de moellons de pierres. Les maisons inventoriées datent du Moyen Age ou du XVII^{ème} siècle. Elles présentent des vestiges patrimoniaux : portes, croisées, jours. Elles ont toutes été fortement remaniées aux XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles.



La Côte de Sire - Cette maison présente les vestiges d'une croisée et de jours chanfreinés aux étages pouvant être datés de la fin du XV^{ème} ou du début du XVI^{ème} siècle.



Lamourie - La base de cette ferme du XIX^{ème} siècle peut être datée du Moyen Age. L'appareil en pierre de taille est proche de celui des maisons des XIII^{ème} et XIV^{ème} siècles du bourg. Sur la partie droite, à l'étage, le vestige d'une croisée à l'encadrement chanfreiné de la fin de l'époque médiévale.

Ramadies - Une maison forte dont le linteau de la porte d'entrée comporte une inscription IHS («christogramme», abréviation du nom de Jésus-Christ) et la date 1677. La demi-croisée a un encadrement simple caractéristique de cette période.

Envoyé en préfecture le 23/07/2025

Reçu en préfecture le 23/07/2025

Publié le 23/07/2025

ID : 081-200066124-20250707-154_2025BIS-DE



B. Les fermes des XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles

Au sein du SPR, un ensemble de fermes présente un intérêt patrimonial. Situées, pour la plupart, le long des routes et chemins, elles datent des XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles.

Leurs caractéristiques constructives sont proches de celles des maisons maçonnées du bourg :

- des maçonneries en moellons hourdés à la chaux, la pierre de taille étant réservée aux chaînes d'angles et aux encadrements ;
- des façades destinées à être enduites, enduit à la chaux teinté avec des sables blonds (certaines élévations de bâtiments agricoles peuvent faire exception) ;
- ses couvertures à faible pente en tuile canal.

Comme les maisons du bourg, certaines fermes sont cossues, d'autres modestes. A chaque statut correspond une typologie de ferme : ferme sur cour ou longère.



Fermes du XIX^{ème} siècle : ferme cossue du Téron et construction plus modeste le long de la D964.

B.1. Les fermes sur cour

Cette typologie de ferme se caractérise par l'implantation des différents bâtiments autour d'une cour située soit à l'avant de l'habitation ou à l'arrière. Dans ce type de ferme, la différence de statut entre le logis et les bâtiments agricoles est clairement exprimé même si le mode de bâtir demeure similaire.

Le logis se signale tout d'abord par la forme de la toiture qui est à croupes avec pour couronnement une génoise à deux rangs. Les percements des façades sont régulièrement composées en travées. La forme des baies est majoritairement rectangulaire (linteau) même si certaines portes peuvent avoir un couvrement en arc plein cintre et les fenêtres des combles une forme d'ovale allongé. Seule la porte d'entrée reçoit un décor sculpté plus ou moins développé.

Les bâtiments agricoles ont, quant à eux, une forme de toiture plus simple : deux longs pans avec un débord de toit charpenté. Il n'y a plus de recherche de régularité dans le dessin des façades et les encadrements des portes charretières et baies feunières sont réalisés avec des matériaux moins onéreux, du bois ou des briques Bourguignone à la fin du XIX^{ème} siècle.



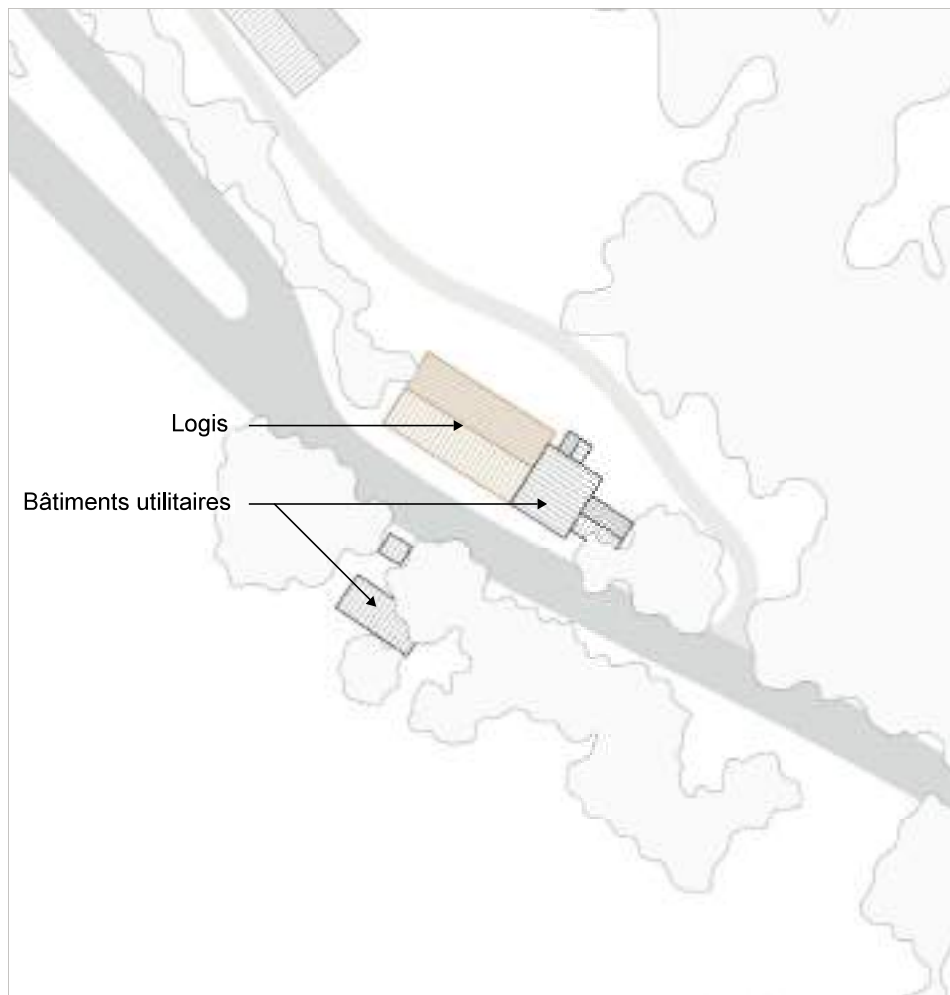
Le Téron - Les bâtiments utilitaires sont composés autour d'une cour située à l'arrière de la maison.



Le Téron - La façade du logis est régulièrement dessinée avec une recherche de symétrie. La porte, au couvrement en arc plein cintre, reçoit un décor sculpté très soigné avec des pilastres supportant une corniche. Les maisons cossues du bourg peuvent avoir ce type de porte.

B.2. Les longères

Dans cette typologie, les bâtiments (habitations et constructions agricoles) se développent de façon linéaire. Cette typologie correspond à des fermes plus modestes comme l'exprime la façade de l'habitation. Le dessin de la façade est sobre. On note un manque de régularité dans la composition des percements et une absence de décor sculpté pour signaler la porte d'entrée. La forme du toit est également plus simple (toit à deux longs pans) tout comme le traitement du couronnement (génoise à un rang ou débord de toit charpenté).



La Bouzague - Elle date de 1858, comme l'indique l'inscription sur le linteau de la fenêtre. Elle est caractéristique de cette période par la forme des percements, rectangulaire pour les portes et fenêtres, oculus ovale pour les baies de combles. Par contre la forme du toit à deux longs pans, la génoise à un rang et l'absence de décor sculpté de la porte exprime le statut plus modeste de cette ferme.

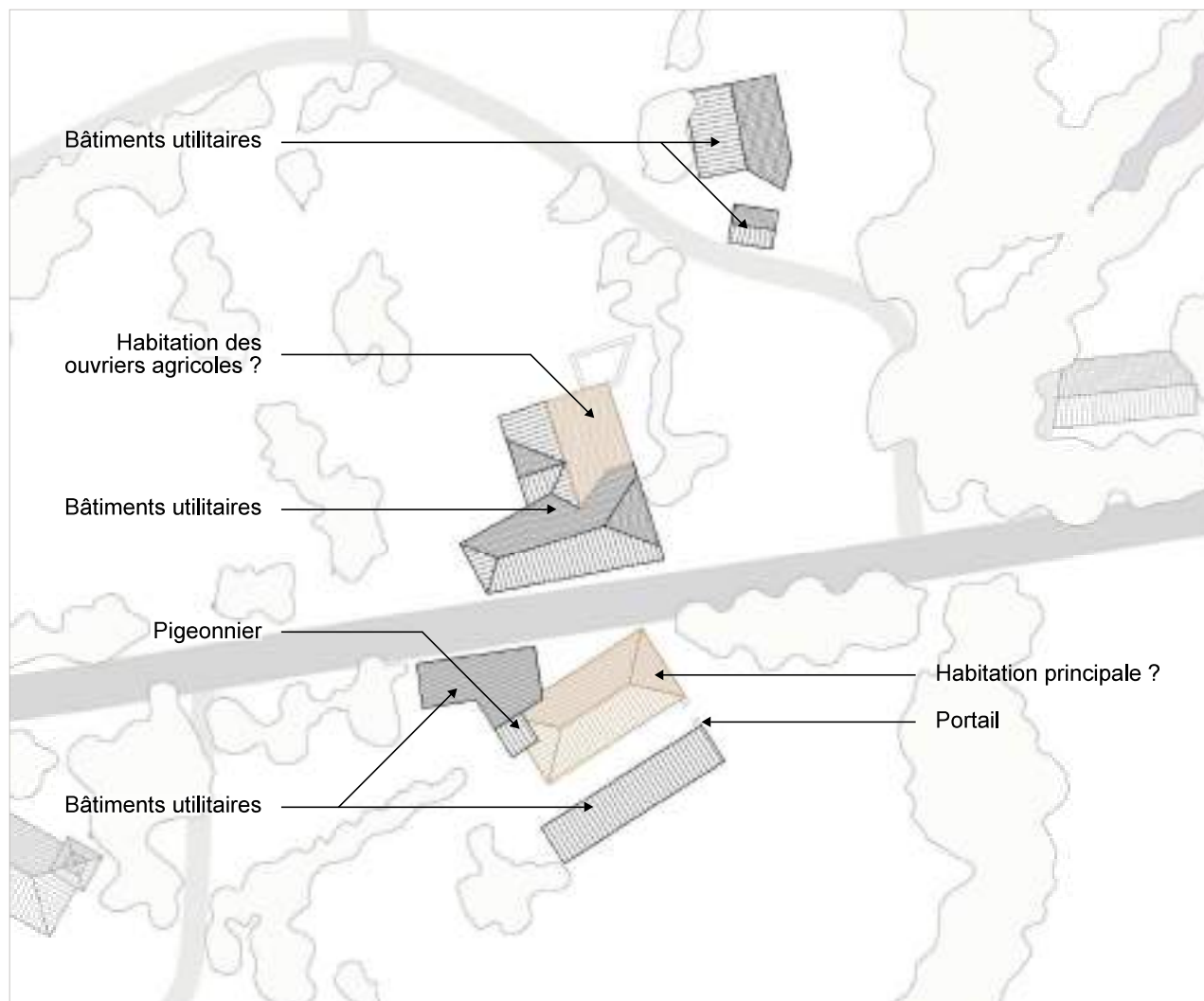


Bâtiment agricole, le hangar est à ossature bois.

B.3. Le cas particulier de Pont-Bourguet, un ensemble rural remarquable

L'ensemble rural de Pont Bourguet se développe de part et d'autre de la D964.

Au sud de la route, un premier groupement comprend une maison d'habitation cossue à laquelle est adossé un pigeonnier « en pied de cheval ». En serrant le logis, des dépendances viennent fermer la cour au nord et au sud. Des murs de clôture et un beau portail à piliers sculptés complètent ces limites à l'ouest et à l'est.



Habitations principales côté nord



Bâtiments utilitaires et habitation côté nord



Bâtiments utilitaires côté nord

Au nord de la route, se trouve un groupement d'autres constructions, des bâtiments utilitaires et un logement qui pourrait être l'habitation des ouvriers agricoles. La mise en œuvre des constructions agricoles est des plus soignée, notamment celle de la grange sur la D964 avec ces portes charretières couvertes d'arc plein cintre. Au nord du site se trouve un hangar.



Envoyé en préfecture le 23/07/2025

Reçu en préfecture le 23/07/2025

Publié le 23/07/2025

ID : 081-200066124-20250707-154_2025BIS-DE



B. Les hangars agricoles

Depuis la seconde guerre mondiale, l'évolution des pratiques et techniques agricoles a provoqué une mutation des exploitations et de leur aspect. Si le nombre de fermes a fortement diminué, la dimension des exploitations s'est accrue dans la proportion inverse exigeant la mise en œuvre d'équipements plus lourds qui répondent aux critères de la production et de la rentabilité. Au sein du SPR, la poésie des vieilles fermes avec leurs dépendances évoque une agriculture séculaire aujourd'hui révolue. Un nombre important de ces fermes a été d'ailleurs reconverti en lieu d'habitation principale ou secondaire.

Les exploitations agricoles toujours en activité reflètent les transformations décrites en introduction. Aux abords des anciennes fermes ou isolés au milieu des champs, des nouveaux bâtiments fonctionnels ont été édifiés. Suivant les cas, ils servent au stockage des récoltes et du matériel de l'exploitation (hangar, silo, grange), à la production animale (élevage bovin, aviculture) et aux installations liées à leur fonctionnement (fosse à lisier, chaufferie...). Ces édifices sont très présents dans le paysage du fait de leur imposant gabarit liés aux nouvelles fonctions, de leur matérialité constitué de matériaux industrialisés (parpaing ou brique creuse non enduits, bardage métallique) et de leur couleur. Par ailleurs, la construction de hangars dimensionnés pour l'accueil de panneaux photovoltaïques en toiture tend à se développer depuis ces dernières années.

L'intégration architecturale et paysagère de ces édifices posent donc question au sein du SPR. Il ne s'agira pas de les interdire mais de définir des règles pour aider les porteurs de projet à concevoir des bâtiments à l'architecture soignée, conçue dans le respect des paysages et des formes bâties existantes. La question du photovoltaïque doit être travaillée plutôt par le collectif que par l'individuel.



Envoyé en préfecture le 23/07/2025

Reçu en préfecture le 23/07/2025

Publié le 23/07/2025

ID : 081-200066124-20250707-154_2025BIS-DE



2.2.3 LES HAMEAUX

Du fait du développement du bourg de Puycelsi sur l'éperon rocheux, limité en espace disponible, plusieurs hameaux se sont développés très tôt dans l'histoire : Sainte-Catherine, Saint-Julien, Laval, Lacapelle, Valès sont identifiés sur la carte de Cassini.

Trois hameaux en co-visibilité avec le bourg de Puycelsi sont situés dans le site patrimonial remarquable (SPR) : Pont Bourguet, Laval et Saint-Maurice.



Pont Bourguet (Monbourguet)

Saint-Maurice

Laval

Réalisée par la famille de cartographe Cassini entre 1756 et 1815, la Carte générale de la France est la première carte générale et particulière du royaume de France.
<https://gallica.bnf.fr/html/und/cartes/france-en-cartes/cassini-occitanie?mode=desktop>

Envoyé en préfecture le 23/07/2025

Reçu en préfecture le 23/07/2025

Publié le 23/07/2025

ID : 081-200066124-20250707-154_2025BIS-DE



A. Le hameau de Laval

Le hameau présente un regroupement d'habitations inscrit dans un paysage agricole, entre prairies et boisements, préservé. La proximité de la Vère et l'inondabilité des terres entre le hameau et la rivière a permis de protéger Laval de toute extension urbaine durant les XX^{ème} et XXI^{ème} siècle. Le hameau et son écrin paysager visibles depuis Puycelsi et certaines routes constituent une ensemble patrimonial de grande qualité.



Laval depuis la route de Prat Peyrous, vers Saint-Georges.

Laval a connu, durant les XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles, une importante campagne de reconstruction à la fois pour les édifices majeurs du village, l'église et «le château», et le bâti mineur. De l'époque médiévale, ne subsiste qu'une maison en pan de bois dont la façade sur rue a été remaniée durant le XIX^{ème} siècle.



L'église Notre-Dame.



«Le château».



Cadastre napoléonien.

Source : AD81 3P-217-014



Parcelle 475 - Pan de bois à encorbellement de la fin du Moyen-Âge.

Les maisons du XIX^{ème} siècle sont semblables à celle du bourg de Puycelsi. La seule différence est la présence de dépendances, isolées ou adossées au logement, exprimant le statut rural du hameau. Les constructions sont bâties en moellons hourdées au mortier de chaux. La pierre de taille est utilisée pour bâtir les chaînes d'angles et les encadrements des percements. Ces derniers sont plus rarement réalisés en brique de terre cuite ou en bois. Les percements, portes et fenêtres, sont couverts par des linteaux droits. Seuls ceux du château sont taillés en arc segmentaire. Les baies des combles ont, quant à elles, des formes plus variées : ovale, losange ou rectangle. La majorité des élévations sont couronnées par une génoise. Les maçonneries, sauf celles de certains bâtiments utilitaires, recevaient un enduit coloré avec des sables blonds ou roses.



Parcelle 37.



Parcelle 55.



Maison avec son bâtiment utilitaire. La construction de ce dernier est plus modeste avec l'utilisation de linteaux en bois pour la porte charretière et la fenêtre feunière, également l'absence d'enduit.

Les deux maisons conservent un très bel enduit avec un décor de badigeon formant un quadrillage.

Envoyé en préfecture le 23/07/2025

Reçu en préfecture le 23/07/2025

Publié le 23/07/2025

ID : 081-200066124-20250707-154_2025BIS-DE



B. Le groupement d'habitat de Pont Bourguet

Implanté de part et d'autre de la Vère cet ensemble bâti comprend le pont médiéval, le « château » sur la commune de Larroque, une demeure du XVIII^{ème} siècle (ancienne tannerie) et une ferme avec ses communs (pigeonnier, belle grange en bordure de la D964). Ces édifices datant des XVIII^{ème} ou XIX^{ème} siècles présentent tous un intérêt architectural. Comme Laval, Pont Bourguet est situé dans un cadre paysagé préservé.



Ancienne tannerie avec son pigeonnier. Le jardin est clos d'un très beau mur en pierre et portail à piliers.



La ferme se développant de part et d'autre de la route comprend le logis et des bâtiments utilitaires : granges, étables, pigeonnier.

Envoyé en préfecture le 23/07/2025

Reçu en préfecture le 23/07/2025

Publié le 23/07/2025

ID : 081-200066124-20250707-154_2025BIS-DE



C. Le hameau de Saint-Maurice

La chapelle Saint-Maurice est identifiée sur la carte de Cassini et le cadastre napoléonien mais l'édifice date probablement de l'époque médiévale. Situé dans les coteaux cultivés, le hameau de Saint-Maurice se limite à une ferme en contrebas de l'église. Depuis le milieu du XX^{ème} siècle, l'exploitation agricole s'est développée avec la construction de nombreux hangars et étables entre la ferme XIX^{ème} et la chapelle.



Photo aérienne.

Source : Géoportail



Cadastre Napoléonien.

Source : AD81 3P-217-014



L'église partiellement reconstruite en 1878 et le cimetière.



La ferme de la fin du XIX^{ème} siècle, avec ses extensions des XX^{ème} et XXI^{ème} siècles (une maison et des hangars).



Envoyé en préfecture le 23/07/2025

Reçu en préfecture le 23/07/2025

Publié le 23/07/2025

ID : 081-200066124-20250707-154_2025BIS-DE



Envoyé en préfecture le 23/07/2025

Reçu en préfecture le 23/07/2025

Publié le 23/07/2025

ID : 081-200066124-20250707-154_2025BIS-DE



3. Puycelsi

Les objectifs du PVAP

Envoyé en préfecture le 23/07/2025

Reçu en préfecture le 23/07/2025

Publié le 23/07/2025



ID : 081-200066124-20250707-154_2025BIS-DE

3.1 LES QUATRE ZONES DU PVAP

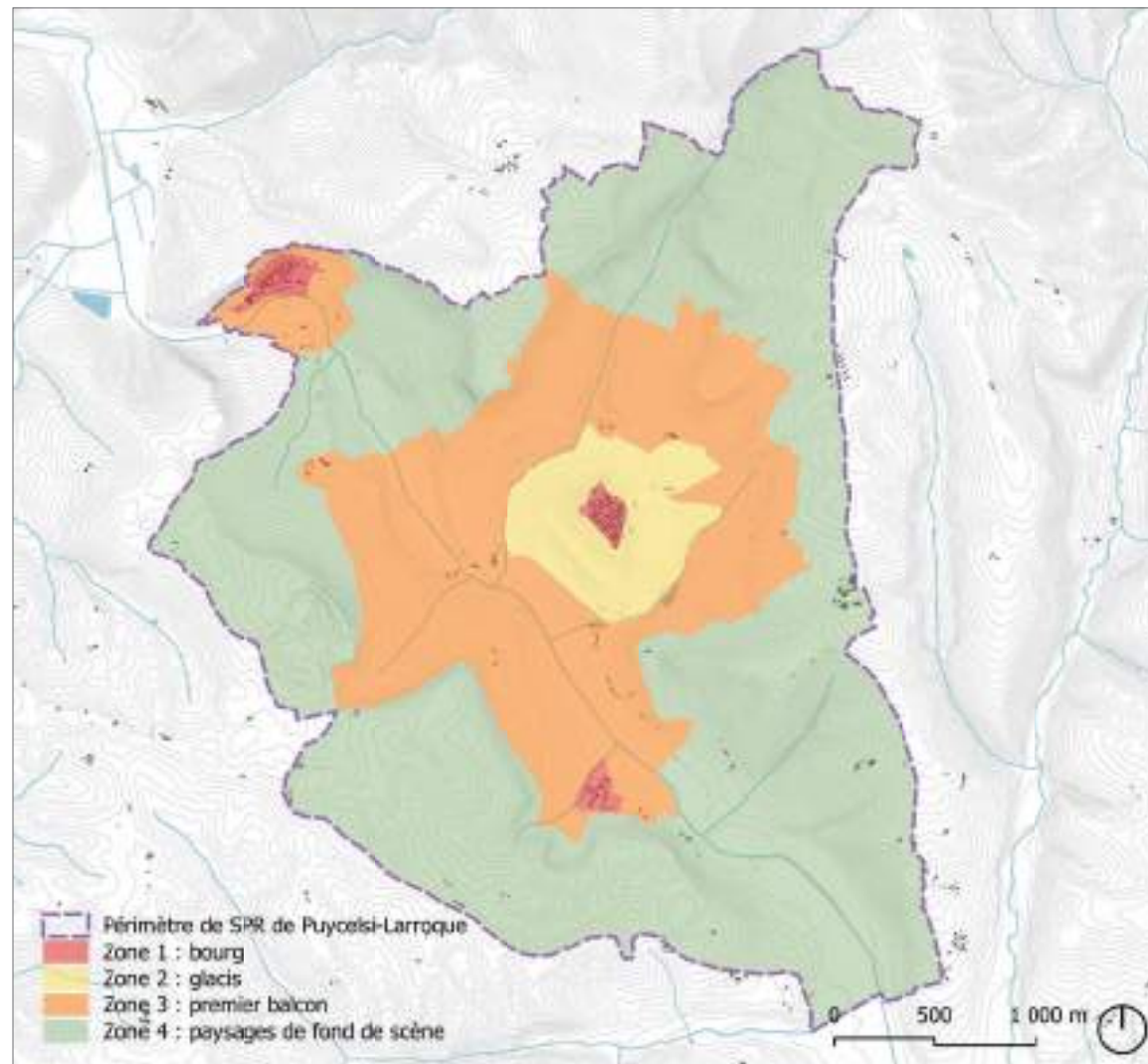
Quels sont les éléments et les valeurs qui constituent l'identité du site et sont essentiels à préserver ?

La valeur des paysages de Puycelsi sont essentielles à la mise en scène du village en haut du Pech. Chaque ajout non contrôlé pourrait mettre à mal la beauté du lieu qui en fait l'attrait. Un jour nous demandions à Messieurs les maires de Puycelsi et Larroque par quel miracle les abords de leur village avaient été préservés, ils nous répondirent ensemble qu'il n'y avait là aucun miracle mais beaucoup de travail.

Nous avons donc arpenté ce territoire en cherchant ce qui en faisait le caractère, l'identité rurale et paysagère.

Les quatre zones correspondent aux entités paysagères et historiques ainsi qu'aux typologies architecturales mises en évidence au cours du diagnostic.

- La zone 1 correspond **aux bourgs de Puycelsi et Laval**.
- La zone 2 correspond au **glacis** qui forme le piédestal du bourg de Puycelsi.
- La zone 3 correspond au **premier balcon**, formé par les routes et chemins en remontant sur les pentes en face de la ville avec une forme de « point de vue continu », panoramique.
- Enfin, la zone 4 correspond, elle, aux **paysages de fond de scène** formé par les paysages qui vont jusqu'à la limite du bassin versant patrimonial c'est-à-dire jusqu'au lignes de crêtes des pentes qui font face à la ville.



Plan de zonage de Puycelsi et Larroque

A. Les bourgs de Puycelsi et Larroque

A.1 Présentation de la zone 1

La première zone du SPR correspond aux bourgs de Puycelsi et Laval et regroupe donc deux entités distinctes. A Puycelsi, cette zone correspond au bourg ancien établi sur un plateau et contrainte par les vestiges des anciens remparts. A Laval, cette zone est définie par le parcellaire des habitations formant le bourg ancien, les vestiges des remparts étant moins présent.

Installés au coeur de plusieurs entités paysagères, le massif forestier de la Grésigne au nord, la vallée cultivée de la Vère au sud-est et les gorges de la Vère au sud-ouest, les deux bourgs établissent des relations de co-visibilité importantes entre eux et sont riches d'un patrimoine médiéval encore présent aujourd'hui. D'un point de vue urbain, le bourg de Puycelsi a conservé au cours du temps son tracé originel avec notamment la persistance du parcellaire, des îlots et des espaces publics médiévaux. En effet, l'organisation urbaine du bourg de Puycelsi est caractéristique de l'époque médiévale avec des rues aux tracés sinueux, courbes et dissymétriques. Ces effets pittoresques dans les bourgs sont accentués par la topographie des sites avec des rues en pente et renforcés par la qualité des sols des espaces publics : places au centre d'îlots, en belvédère sur le paysage, parvis, rues, venelles, impasses, etc.

D'un point de vue architectural, les bourgs de Puycelsi et Laval conservent encore un bel ensemble de maisons du Moyen-âge et de nombreux vestiges archéologiques de cette période. Dans ces bourgs, le bâti se caractérise par la multiplicité des modes de bâtir (pan de bois et maçonnerie) et des matériaux de construction (pierre de taille en calcaire et grès, terre cuite, terre crue, bois, etc).

A.2 Enjeux de la zone 1

Enjeux urbains et espaces publics :

Conservation de la forme urbaine

- Respect des règles d'alignement sur rue, de mitoyenneté, d'implantation du bâti sur la parcelle, de gabarit, de forme ;
- Respect des dispositions et structures du parcellaire ;
- Permettre des transformations mesurées de ce patrimoine urbain pour redonner envie de vivre dans les centres-bourgs.

Les espaces publics

- Conserver les vides urbains publics (places, rues, venelles, impasses...) ;
- Avoir une cohérence d'ensemble pour l'aménagement des espaces publics en tenant compte des spécificités des espaces publics constitués à différentes périodes ;
- Penser des espaces publics de qualité pour contrebalancer l'absence de jardins privés ;
- Réduire le nombre de places ou limiter l'impact visuel des voitures par des aménagements publics réfléchis ;
- Réintroduire le végétal sur les espaces publics de la ville médiévale, arbres et plantations en pied de façades par exemple.

Les espaces libres privés

- Protéger les jardins et les cours identifiés sur le plan de protection ;
- Conserver les espaces libres privés en cœur d'îlot car ces cours et jardins offrent des respirations dans le tissu dense de la ville médiévale.

Le végétal dans la ville

- Protéger et conserver les éléments arborés identifiés comme remarquables sur les espaces libres publics et privés.

Les vues remarquables

- Préserver les vues vers le grand paysage depuis les bourgs, sans les obstruer par des obstacles.

Enjeux architecturaux :

- Protéger, conserver, restaurer et réhabiliter les édifices protégés au titre du PVAP (constructions à la valeur architecturale remarquable, les constructions à la valeur architecturale intéressante, les constructions participant à l'ambiance urbaine) dans le respect de leur architecture et de leurs modes de bâtir ;
- Protéger et mettre en valeur les éléments particuliers ;
- Protéger et mettre en valeur les vestiges archéologiques : rempart, traces de maisons médiévales ;
- Favoriser l'intégration des constructions ne présentant pas un intérêt patrimonial ;
- Permettre l'adaptation de certaines maisons aux nouveaux modes de vie :
 - apporter de la lumière en fond de parcelle pour les édifices mono-orientés ;
 - créer des espaces extérieurs pour les maisons sans jardin ou cour.
- Valoriser une architecture contemporaine qui s'intégrera par son implantation, sa forme et sa matérialité au contexte urbain de centre-bourg ;
- Promouvoir les économies d'énergie par l'adoption d'isolant en matériaux géo-biosourcés en intérieur tant au niveau mur que toiture ;
- Promouvoir des stratégies de photovoltaïques en coopérative au sol plutôt qu'en individuel.



Cour intérieure d'une maison dans le bourg de Puycelsi

B. Le glacis, le premier balcon et les paysages ruraux

B.1 Présentation des zones 2, 3 et 4

La deuxième zone du SPR correspond au glacis, c'est-à-dire, le socle végétal venant souligner la silhouette du bourg de Puycelsi. Cette zone au fort dénivelé, s'étend du bourg jusqu'aux routes et cours d'eau où les relations de co-visibilité avec le bourg de Puycelsi sont importantes.

Contrainte au nord-ouest par le ruisseau d'Audoulou, au sud-ouest par la route départementale D964, au sud-est par le plan d'eau près de la route du Cazal et au nord-est par le chemin de l'Audoulou, le glacis se définit principalement par des espaces naturels où la végétation évolue librement. Elle comprend également quelques constructions à l'entrée du bourg de Puceylsi et dans la zone près du cimetière, qui sont pour la plupart sans intérêt patrimonial.

La troisième zone de SPR correspond au premier balcon, c'est-à-dire, la zone autour du glacis qui rejoint les routes depuis lesquelles s'établissent des vues remarquables vers le bourg de Puycelsi. S'il s'agit d'une zone à la couverture entièrement végétale, composée à la fois de champs et de forêts, on retrouve quelques constructions notamment des corps de fermes en longères ou sur cour, caractéristiques des XVIIIe et XIXe siècles.

La quatrième zone du SPR correspond au fond de scène, c'est-à-dire, la zone après le premier balcon, où les relations de co-visibilité avec le bourg de Puycelsi s'atténuent. Il s'agit là aussi d'une zone à la couverture végétale, associant un ensemble cohérent d'espaces agricoles et de paysages dont la Vallée de la Vère, la forêt domaniale de Grésigne et les coteaux de Montclar. On y retrouve plusieurs typologies de constructions tels des corps de fermes sur cour ou en longères. A ces entités bâties ou hameaux qui forment le territoire communal de Puycelsi, sont associées très souvent des espaces agricoles, comme c'est le cas pour le hameau de Saint-Maurice.

Néanmoins, aux abords de ces anciennes fermes ou isolés au milieu des champs, des nouveaux bâtiments fonctionnels ont été édifiés. Liés à l'exploitation agricole, ces édifices sont très présents dans le paysage du fait de leur imposant gabarit et de leur matérialité.

B.2 Enjeux des zones

Pour ces trois zones, les enjeux sont équivalents.

Enjeux urbains et espaces publics :

Conservation de la forme paysagère

- Hors les zones constructibles au PLU, on ne construira pas sur le glacis, qui est le piédestal du bourg.
- Sur les constructions existantes, on permettra des transformations mesurées du bâti.

Les espaces publics

- Conserver les vides publics (chemins, sentes, patus...) ;
- Avoir une cohérence d'ensemble pour l'aménagement des espaces publics en tenant compte des spécificités de l'ambiance paysagère ;
- Mettre en scène et entretenir les chemins de grandes randonnées ;
- Préserver les ponts sur les rues et les clôtures de pierres sèches.

Les espaces libres privés

- Favoriser l'agriculture raisonnée avec maintien des haies, des cépées, etc. ;
- Permettre toutes sortes de cultures végétales sans jamais bloquer les vues.

Les vues remarquables

- Préserver les vues existantes vers le grand paysage et vers le bourg depuis les glacis et le premier balcon, sans les obstruer par des obstacles.

Enjeux architecturaux :

- Protéger, conserver, restaurer et réhabiliter les édifices protégés au titre du PVAP (constructions à la valeur architecturale remarquable, les constructions à la valeur architecturale intéressante, les constructions participant à l'ambiance urbaine) dans le respect de leur architecture et de leurs modes de bâtir ;
- Protéger et mettre en valeur les éléments particuliers ;
- Protéger et mettre en valeur les vestiges archéologiques : rempart, traces de

maisons médiévales ;

- Favoriser l'intégration des constructions ne présentant pas un intérêt patrimonial ;
- Permettre l'adaptation de certaines maisons aux nouveaux modes de vie ;
- Valoriser une architecture contemporaine qui s'intégrera par son implantation, sa forme et sa matérialité au contexte paysager ;
- Promouvoir les économies d'énergie par l'adoption d'isolant en matériaux géo-biosourcés en intérieur tant au niveau mur que toiture ;
- Promouvoir des stratégies de photovoltaïques en coopérative au sol plutôt qu'en individuel. Il existe de nombreux endroits dans la commune soit en rural soit auprès de hameaux volontaires.



Le glacis vu depuis le premier balcon



Le premier balcon vu depuis le bourg de Puycelsi

3.2 LE PVAP ET LE PLU

La commune de Puycelsi, appartenant maintenant à la communauté d'agglomération de « Gaillac - Graulhet », doit transférer ces compétences en matière d'urbanisme. Un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) est en cours d'élaboration, son approbation est prévue pour fin 2026 / 2027. Dans le cadre de l'élaboration du PLUi, les modalités réglementaires, graphiques et écrites, du PVAP devront être prises en compte et intégrées.

L'actuel PLU et les modalités réglementaires, graphiques et écrites, du PVAP sont compatibles pour :

- la zone 1 du PVAP (les bourgs de Puycelsi et Laval) qui correspond à la zone U1 du PLU (centre historique).

La zone 2 du PVAP (le glacis) se développe sur plusieurs zones : A, N, N1, N4 et U2. La construction neuve étant limitée dans les zones agricoles et naturelles, uniquement la zone U2 pourra recevoir de nouveaux édifices.

La zone 3 du PVAP (le premier balcon) se développe elle aussi sur plusieurs zones : A, A1, N, N1, N4, NL et NP. De la même façon, la construction neuve est limitée dans ces secteurs agricoles et naturels.

Enfin, la zone 4 du PVAP (les paysages ruraux) s'étend sur plusieurs zones : A, N, N3, N1 et Ner où là aussi la construction d'édifices neuves est limitée. La zone Ner, dédiée au renouvellement des énergies renouvelables, pourrait représenter une opportunité dans la mutualisation des panneaux photovoltaïques.

U1 : zone urbaine du centre-bourg ancien

U2 : zone urbaine d'extensions récentes et structurations de quartiers et hameaux

A : zone de richesses agricoles

A1 : zone agricole dédiée à la gestion du bâti existant

N : zone naturelle

NL : zone naturelle à vocation touristiques ou de loisirs

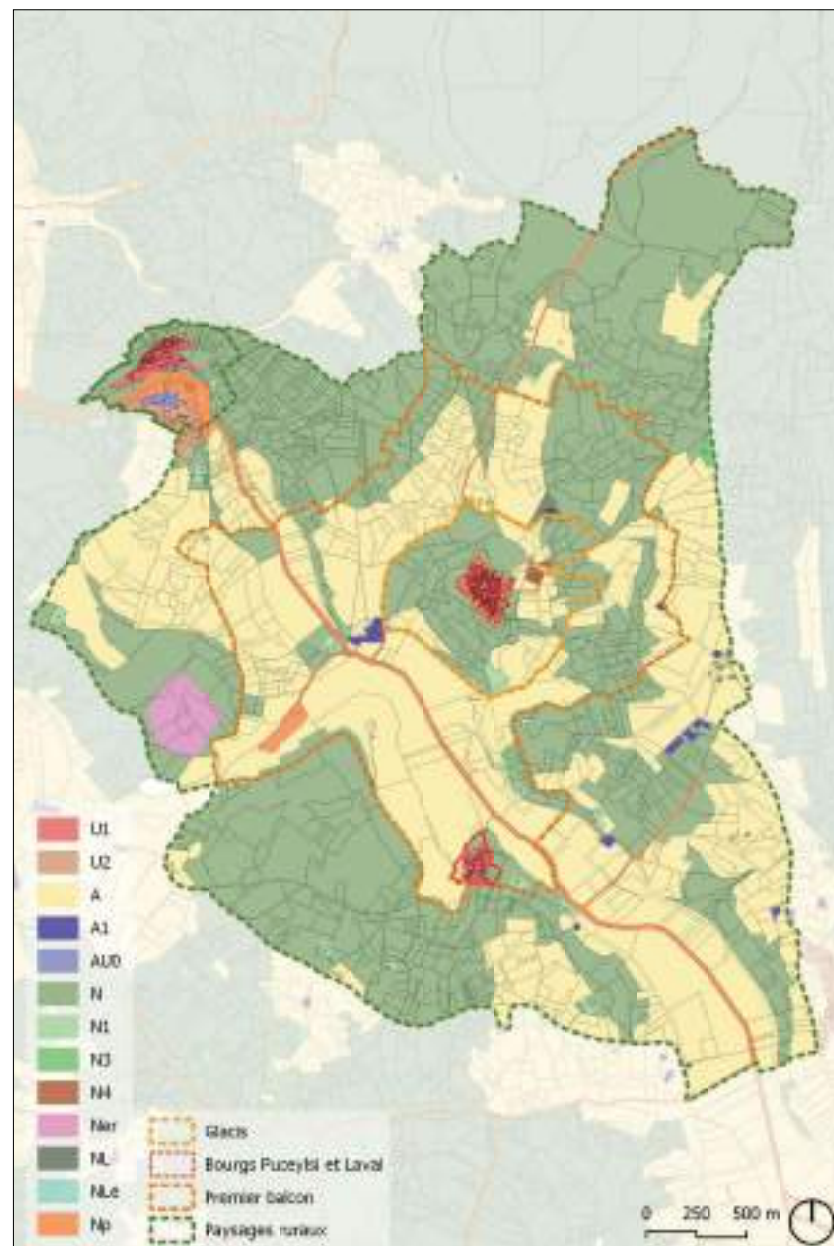
NP : zone naturelle de protection stricte

Ner : zone naturelle réservée au renouvellement des énergies renouvelables

N1 : zone naturelle dédiée à la gestion des bâtis existants

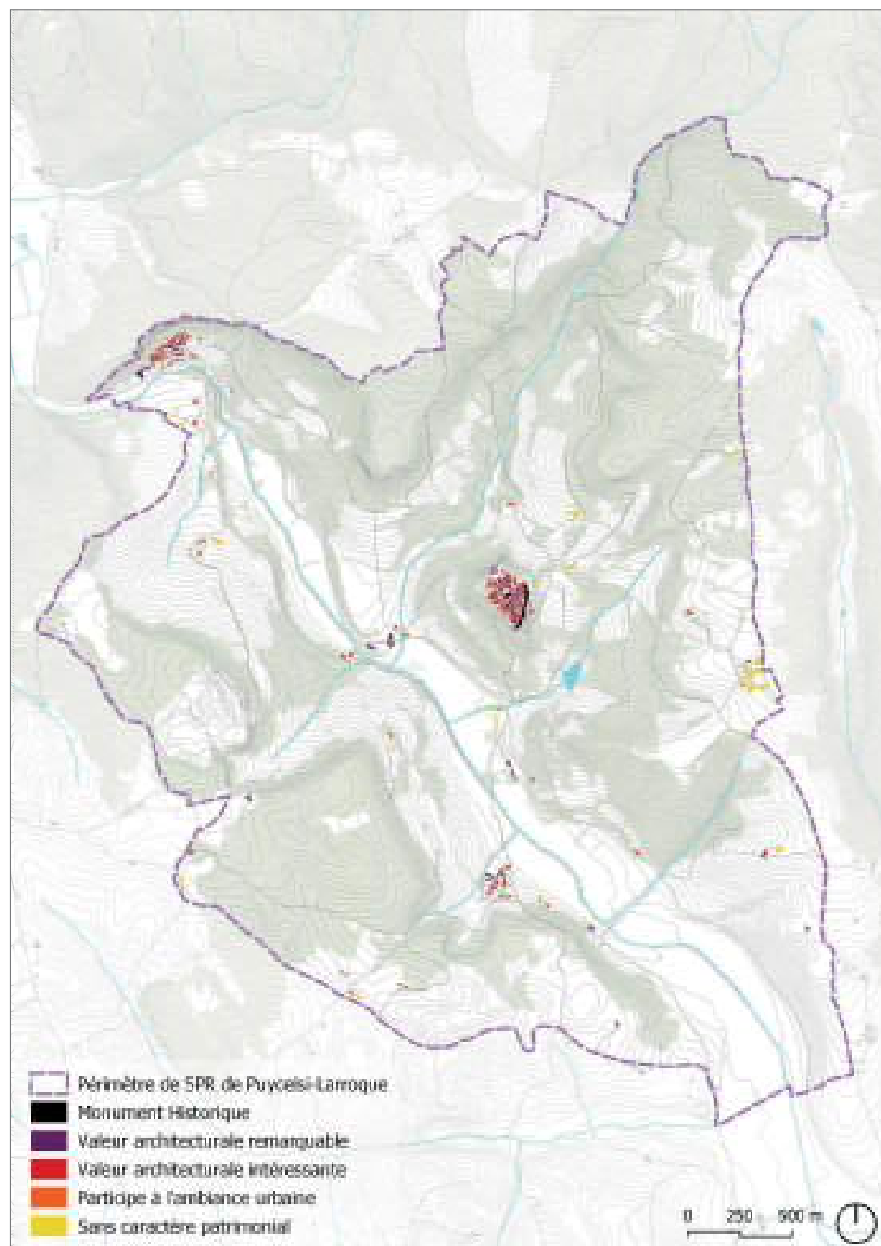
N3 : zone naturelle à vocation d'activités sans lien avec l'agriculture

N4 : zone naturelle dédiée à la valorisation des jardins

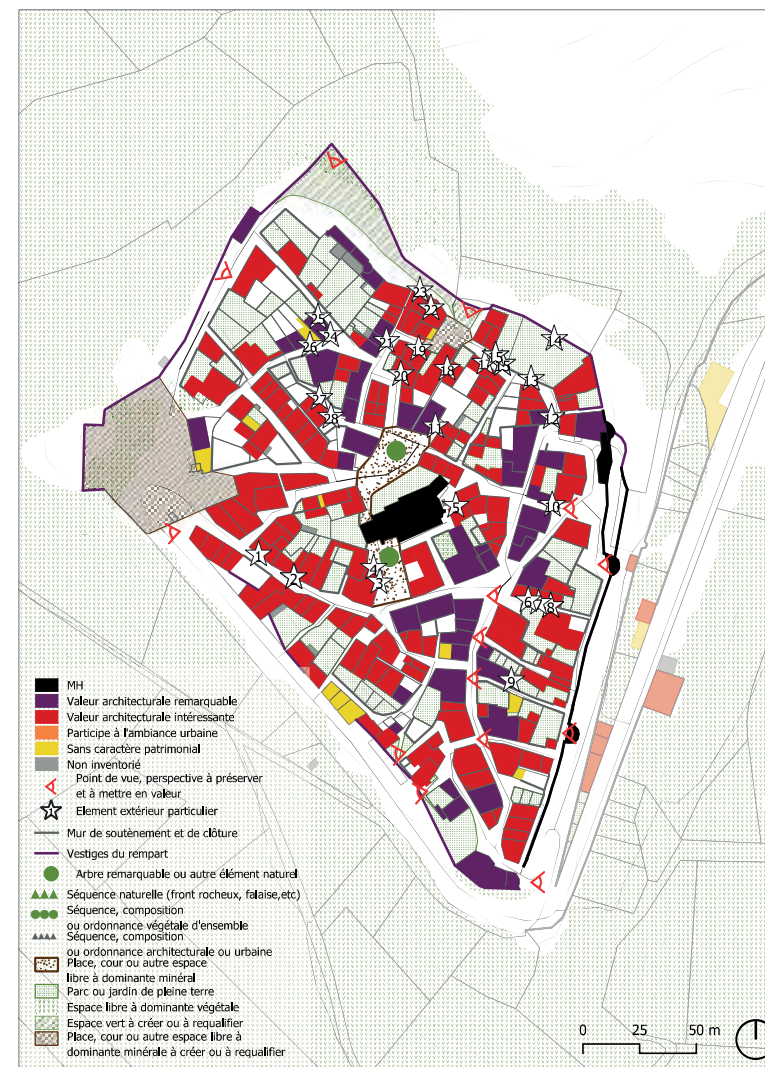


Concordance entre le zonage de PVAP et le PLU

3.3 LE PLAN DE PVAP



Le plan de protection du PVAP, voir règlement de PVAP de Puycelsi



Le plan de protection du PVAP, zoom sur le bourg de Puycelsi, voir règlement de PVAP de Puycelsi

Le plan de protection ci-contre est lié au règlement de PVAP de Puycelsi. Il distingue par une légende appropriée le classement des constructions en différentes catégories. Voir règlement.

Envoyé en préfecture le 23/07/2025

Reçu en préfecture le 23/07/2025

Publié le 23/07/2025



ID : 081-200066124-20250707-154_2025BIS-DE

4. Sources

Envoyé en préfecture le 23/07/2025

Reçu en préfecture le 23/07/2025

Publié le 23/07/2025

ID : 081-200066124-20250707-154_2025BIS-DE



Bibliographie

- CHAILLOU Mélanie, Les maisons médiévales de Puycelsi (XIIIe, XIVe et XVe siècles), mémoire de maîtrise, UFR d'histoire, arts et archéologie, Université Toulouse le Mirail II, 2001, 2 volumes
- R. GAUGIRAN, Puycelsi, hier et aujourd'hui, Cahier du syndicat d'initiative de Puycelsi-Grésigne, Gaillac, imprimerie Rhode, 1988
- C. COMPAYRE, Guide du voyageur dans le département du Tarn, itinéraire historique, statistique et archéologique, Albi, imprimerie de M. Papilhiau, 1852
- E. NEGRE, Les noms de lieux dans le Tarn, 4e édition, Toulouse, Eché, 1986
- CAUE du Tarn, Atlas des Paysages Tarnais, Conseil général du Tarn, 2012
- I. MOULIS ethnologue-agronome et J-F. LAMOUR architecte-urbaniste, Projet de ZPPAUP, février 2008

Protections

- La Médiathèque de l'Architecture et du patrimoine, Base Mérimée : <http://www.mediathèque-patrimoine.culture.gouv.fr/>
- DREAL Midi-Pyrénées
- -UDAP du Tarn

Iconographie

- Cartes postales anciennes
- AD81, cartes postales 7Fi_0217_0001, 7Fi_0217_0002, 7Fi_0217_0004, 7Fi_0217_0005, 7Fi_0217_0006, 7Fi_0217_0007, 7Fi_0217_0008, 7Fi_0217_0009, 7Fi_0217_0010.
- Musée Paul Dupuy, 68-63. 103, gravure lithographiée, Ruines du château de Puycelsi.
- AD81, 5 Fi 3/340 n°256, Alexandre Du Mège, dessin aquarellé, Vue des remparts de Puycelsi, depuis l'Est.

Les cartes et plans anciens

- Carte IGN Montricoux 2141 E T 1:25000°
- Géoportail fonds de cartes : <http://www.geoportail.gouv.fr>
- <http://carto.mipyygeo.fr/1/public.map>
- Système d'Information Géographique, Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet (interne)
- 2018, « Cadastre » <http://www.cadastre.gouv.fr>
- Cartes de Cassini
- 1787, Plan géométral de la forêt royal de Grésigne et de ses environs, par Couderc ingénieur des travaux publics du Languedoc et la Maitrise des Eaux et Forêts de Toulouse. AD81 1J6 notice 111.
- 1813 Cadastre napoléonien
- Numérisé et disponible sur le site Internet des archives départementales du Tarn : <http://archives.tarn.fr>
- Tableau d'assemblage échelle 1/20000 ; sections A à L 1/2500 ; Cotes AD81 : 3 P 217/1 à 3 P 217/023
- 1866, Plan État Major
- Vues aériennes à partir de 1947, données historiques Géoportail/remonter le temps.

Archives

- ADHG 8 B 44, Fonds de Froidour, liasse K 13, Privilèges que les habitants de Puycelsi ont en la forêt royale de Grésigne.

Abréviations :

ABF : Architecte des Bâtiments de France

AC : archives communales

AD : Archives départementales

PLUI : Plan local d'urbanisme intercommunal

PADD : projet d'aménagement et de développement durable

UDAP (anciennement STAP) : Unité départementale de l'architecture et du patrimoine

Envoyé en préfecture le 23/07/2025

Reçu en préfecture le 23/07/2025

Publié le 23/07/2025



ID : 081-200066124-20250707-154_2025BIS-DE